N° 10 — 168e année — Un numéro: 5 centimes — Samedi 13 Janvier 1906

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

& du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville ..... fr.	8.—	4.—	2.—
Hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse....	9.—	4.50	2.25
Etranger (Union postale).	25.—	12.50	6.25

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.
Changement d'adresse, 50 ct.
ON S'ABONNE A TOUTE ÉPOQUE
Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
Vente au numéro aux kiosques, dépôts, etc.

Casier Postal N° 5755

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

ANNONCES c. 8
Du canton: 1re insertion, 1 à 3 lignes 50 ct.
4 et 5 lignes..... 65 ct. 6 et 7 lignes 75 »
8 lig. et plus, 1re ins., la lig. ou son espace 10 »
Insert. suivantes (répét.) » » 8 »
De la Suisse et de l'étranger:
15 ct. la lig. ou son espace. 1re ins., minim. 1 fr.
N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.
Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
Les manuscrits ne sont pas rendus

Les annonces de provenances étrangère et suisse (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne) sont reçues par l'Union des Journaux suisses pour la publicité (Union réclame). Bureaux à Lucerne et Lausanne.

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

AVIS OFFICIELS

VILLE de NEUCHATEL

Apprentissages

On peut se procurer les feuilles d'inscription aux **examens de 1906** au Bureau des prud'hommes (Hôtel-de-Ville) jusqu'au **15 janvier** courant.

Aucune inscription ne sera reçue après le 15 janvier.

COMMUNE DE Corcelles-Cormondrèche

Vente de bois

Le lundi 22 janvier 1906, la commune de Corcelles-Cormondrèche fera vendre par voie d'enchères publiques, les bois ci-après désignés et situés dans ses forêts:

173 stères sapin.
54 » chêne.
1855 fagots de coupe d'éclaircie.
17 tas de branches.
5¼ toises mosets ronds.
3¾ demi-toises mosets fendus.
19½ tas de perches pour échalas.
111 pièces chêne cubant 53,44.
62 billons sapin cubant 39,57.
63 » billons pour charpentes.

Le rendez-vous est à 9 heures du matin, au Contour des Chênes.

Corcelles-Cormondrèche, 11 janvier 1906.

Conseil communal.

IMMEUBLES

Café-Pension

A vendre ou à louer pour le 1er avril prochain, le café-pension du Pont, près Boudry; grand jardin. **Situation excellente. S'adresser à Gygax-Vioget, à Boudry.**

A vendre dans les environs d'Yverdon, H 20165 L

un excellent domaine

d'environ 21 ha. (48 poses vaudoises). Maison de maîtres et bâtiments d'exploitation en bon état. S'adresser à A. Jayet, régisseur, à Oiez s/Grandson, ou au notaire P.-L. Servien, à Yverdon.

Immeuble, Evole

vis-à-vis des Zig-zags

A vendre à des conditions favorables. Conviendrait pour industriel ou pour construction de maisons de rapport. — S'adresser Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5.

Maison à vendre

Dans un village du Val-de-Ruz, à proximité d'une gare et au bord de la route cantonale, on offre à vendre une agréable maison, semi-rurale, comprenant deux logements de 4 chambres et dépendances; eau sur l'évier. Jardins potager et d'agrément, verger productif. Chiffre d'assurance 13,000 fr. Adresser les offres écrites aux initiales F. B. 552 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

PATISSERIE

A vendre maison située au centre de la ville, avec pâtisserie. S'adr. Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5.

Vente d'une belle propriété rurale et d'agrément à SAUGES (Neuchâtel)

En vue de sortir d'indivision, la veuve et les enfants de défunt Henri-Auguste Pierrehumbert-Pattus vendront, par voie d'enchères publiques, le samedi 27 janvier 1906, dès 8 heures précises du soir, à l'hôtel de la Béroche, à Saint-Aubin (Neuchâtel), LE BEAU DOMAINE qu'ils possèdent aux Charrières, territoire de Sauges, comprenant DEUX MAISONS à l'usage d'habitation, grange, écurie et fenil, de construction récente, bien aménagées, eau, électricité, belle vue sur le lac et les Alpes, air très salubre, AVEC UNE TRENTAINE DE POSES DE BONS CHAMPS ET PRÈS.

L'enchère aura lieu sur une offre ferme de 35,000 fr.

L'échute DÉFINITIVE sera donnée séance tenante au plus offrant et dernier enchérisseur.

S'adresser, pour visiter les immeubles, à M. Burgat-Pierrehumbert, aux Charrières sur Sauges, et, pour les conditions, en l'Etude de MM. Lambelet & Guinand, avocats à Neuchâtel, ou chez le notaire soussigné chargé de la vente.

Boudry, le 30 décembre 1905.

H. AUBERSON, notaire.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

des immeubles dépendant de la succession répudiée de Emile Tilliot, quand vivait tailleur à Fontaines, immeubles situés sur le territoire de Saint-Blaise.

OFFICE DES FAILLITES DE NEUCHATEL

Le lundi 22 janvier 1906, dès 3 heures du soir, l'office des faillites de Neuchâtel, agissant par délégation de celui du Val-de-Ruz, exposera en vente, par voie d'enchères publiques, à l'Hôtel communal de Saint-Blaise, salle de la justice de paix, les immeubles désignés au cadastre de Saint-Blaise comme suit:

1. Article 135, plan folio 33, n° 22. **Au Pré Giroud,** champ de deux mille huit cent vingt-six mètres carrés.
Limites: Nord, 436; Est, 999; Sud, 539; Ouest, 416.

2. Article 436, plan folio 33, n° 23. **Au Pré Giroud,** champ de mille cinq cent trente mètres carrés.
Limites: Nord, 347, 1122; Est, 999; Sud, 135; Ouest, 416.

3. Article 902. plan folio 34, n° 2. **Aux Clos aux Moines,** champ de six mille six cent soixante-neuf mètres carrés.
Limites: Nord, 1227 et 1105; Est, 1226; Sud, 347; Ouest, 1228 et 1227.

4. Article 539, plan folio 33, n° 21. **Au Pré Giroud,** champ de deux mille six cent cinquante-cinq mètres carrés.
Limites: Nord, 135; Est, 999; Sud, 1180; Ouest, 1180 et 416.

5. Article 1551, plan folio 34, n° 23 **Sur la Combe,** bâtiment, place, jardin, pré, champ de deux mille neuf cent cinquante-deux mètres carrés.
Limites: Nord, 539; Est, 539, 999; Sud, 999, 1552; Ouest, 416.

Le bâtiment compris dans l'immeuble n° 5 est à l'usage de logement, rural et tuilerie; il est assuré contre l'incendie pour 15,000 fr.

La mise à prix est fixée à la somme de **huit mille cinq cent francs (8500 fr.).**

Le cahier des charges est déposé à l'office des faillites de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 28 décembre 1905.

Office des faillites:
Le préposé, A. DROZ.

Etude de Fernand CARTIER, notaire, à Neuchâtel
Rue du Môle n° 1

Vente aux enchères publiques

de deux belles maisons de rapport et d'un beau terrain à bâtir à NEUCHATEL

LE SAMEDI 27 JANVIER 1906, à 2 heures après midi, à l'hôtel de ville de Neuchâtel, salle de la Justice de paix, on vendra par voie d'enchères publiques et par le ministère de M. Fernand Cartier, notaire, à Neuchâtel, LES IMMEUBLES SUIVANTS:

Cadastre de Neuchâtel

1. **Article 3131. Les Fahys, bâtiment, place et jardin de 553 m².**
2. **Article 3442. Clos Brochet, bâtiment, place et jardin de 614 m².**
3. **Article 3443. Clos Brochet, place à bâtir de 461 m².**

Les deux immeubles désignés sous numéros 1 et 2 sont situés l'un à proximité de la gare; l'autre sur la nouvelle route de Bellevaux; ils sont en pierre blanche et d'un très bel aspect. Ils sont de construction récente et en bon état d'entretien; ils renferment 9 et 12 appartements, et sont assurés contre l'incendie pour 60,300 fr. et 66,400 fr.

RAPPORT ACTUEL 7 %

Le sol à bâtir de 461 m² est tout à fait plat, dans une belle situation, sur lequel on pourrait édifier une jolie petite construction.

Occasion avantageuse pour placement de fonds

S'adresser pour tous renseignements et pour prendre connaissance du cahier des charges et des conditions de la vente, en l'Etude du notaire soussigné, rue du Môle n° 1.

Neuchâtel, le 5 janvier 1906.

Fernand CARTIER, notaire.

MAISON A VENDRE

A vendre, de gré à gré, à **Marin,** une **petite maison d'habitation** renfermant deux chambres, cuisine, cave et galetas. Place de 39 m² devant le bâtiment. S'adresser **Etude Alfred Clottu,** notaire, à Saint-Blaise.

A vendre

beau domaine

d'une trentaine de poses, bien situé, à proximité du vignoble. Offres écrites sous M. F. 550 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

de **Polices d'assurance sur la vie** et d'une **Créance de 3000 francs**

Le mardi 30 janvier 1906, à 2 heures après midi, à l'Hôtel-de-Ville de Neuchâtel, salle du Tribunal, 1er étage, l'administration de la masse en faillite A. RONCO-FAVRE, au Locle, vendra par voie d'enchères publiques (art. 256 et suivants de la L. P.)

14 polices d'assurance vie

dépendant de la masse.

Cette vente constitue une occasion avantageuse et un excellent placement de fonds.

Il sera en outre procédé à la vente d'une créance de 3000 fr. dépendant de la faillite Ronco frères.

Pour tous renseignements, s'adresser aux administrateurs des masses A. Ronco-Favre et Ronco frères, MM. Eugène BOREL et P. JACOTTET, avocats, au Locle et à Neuchâtel.

Le Locle et Neuchâtel, 12 janvier 1906.

LES ADMINISTRATEURS.

Terrain à bâtir

à vendre, aux Parcs. — Etude Brauen, notaire.

A vendre ou à louer

pour le 24 juin 1906, Côte 8, une maison de 11 chambres, avec terrasse et jardin ombragés. Conviendrait pour pensionnat ou pour industriel qui voudrait construire. S'adresser à P. Dessoulavy, Côte 8, tous les jours de 1 à 3 heures. c.o.

Etude G. ETTER, notaire, 8, rue Purry

ACHAT, VENTE ET GÉRANCES D'IMMEUBLES

A vendre, rue de la Côte et rue Arnold Guyot, de belles parcelles pour maisons particulières ou villas. Prix avantageux. Belle vue.

Domaine à vendre

A vendre un beau domaine situé à Serroue sur les territoires de Coffrane, Montmollin et Corcelles, comprenant maison de ferme remise à neuf, champs et prés de 180,000 mètres carrés, forêts 105,800 mètres carrés. — Pour tous renseignements, s'adr.: Etude A.-N. Brauen, notaire.

SOL A BATIR

à vendre de gré à gré, à de favorables conditions, à proximité de la ville. Superficie 2344m². Conviendrait pour exploitation d'une industrie ou la construction de maisons locatives. — S'adresser **Etude Ed. Junier, notaire.**

ENCHÈRES

Enchères publiques

On vendra par voie d'enchères publiques, le **samedi 13 janvier 1906, dès 2 h. 1/2 de l'après-midi, à Neuchâtel, Fahys 33,** divers articles d'épicerie, soit: sucre, café, chocolat, riz, pois, fèves, allumettes, tabacs, cigares et différents autres articles dont on supprime le détail, ainsi que l'agencement d'un magasin consistant en pupitre, banque, balance, table, buffet, petit char, etc.

La vente aura lieu au comptant et conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Neuchâtel, 9 janvier 1906.

Office des poursuites.

ENCHÈRES à Cormondrèche

Le citoyen Charles Jeanmairet, boulanger, à Cormondrèche, fera vendre par voie d'enchères publiques, à son domicile, le lundi 15 janvier 1906, dès 2 heures après midi, les objets mobiliers suivants: 1 lit à 2 places neuf, 2 dits en fer, 1 canapé, 1 lavabo, 6 tables carrées, 2 dites grandes, pour pensions, 12 chaises, 1 pendule Neuchâteloise, cadres, glaces, 1 linoleum, 1 potager avec ses accessoires, batterie de cuisine, 1 grande chaudière, 3 potagers à pétrole, 4 cantines, 1 poussette en bon état, et d'autres objets dont le détail est supprimé.

Auvernier, 5 janvier 1906.

Greffe de Paix.

Maison de rapport

bien construite et en bon état d'entretien, à vendre rue Pourtalès. S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

A VENDRE

Aujourd'hui, dès 6 h. 1/2 du soir
prêt à l'emporter
Tête de veau en tortue
Tripes à la mode de Caen
Tripes à la Richelieu
chez
ALBERT HAFNER
Pâtissier-Traiteur
9, faubourg de l'Hôpital 9

A vendre d'occasion, à bas prix, un magnifique petit

tour d'amateur

complet, tout en fer, avec burin fixe. S'adresser Trois-Portes n° 1.

FROMAGES

Fromage gras bien salé
90 cent. la livre.
Grand rabais par 5 kg.
Beurre de table extra fin
Beurre en motte garanti pure crème
ŒUFS FRAIS
Se recommande,
R.-A. STOTZER.
LAITERIE MODERNE, Trésor 2b.

A VENDRE

1 lit de fer en très bon état, 6 chaises de jonc, 1 table ronde et divers articles de ménage. S'adresser Sablons 14, 3me étage.

1a. Volailles de table
bien engraissées avec lait, en colis de poste, brut 10 livres, franco de port non dédouanés, soit 3-4 poulets, 5-6 poulets à rôtir, 3 canards engraissés, 4 poulets de potage, 1 oie remplie ou 1 Indian à **10 fr. 50 le coli** contre **remboursement;** 60 grands **œufs** assortis et frais, **sans frais de douane,** bonne arrivéegarantie, **9 fr.,** livre **Armin Baruch,** engraisseur de volailles au lait, à **Werschetz,** Hongrie. A 71

On offre à vendre

4 beaux porcs

de 6 mois. M. Constant Buret, La Coudre.

On offre à vendre

à de bonnes conditions: canapé, armoires, lit, commode, table, pupitres, chaises, etc. Voir au n° 22, Tertre.

Jeune vache

prête au veau, à vendre. S'adresser à Charles Rindlisbacher, Areuse près Colombier.

CHOCOLATS CROISIER GENÈVE-LAUSANNE

Legler & Cie, Neuchâtel
Agents généraux

SOIERIES et VELOURS pour BLOUSES

vient d'arriver grand et beau choix

Blouses de Wien confectionnées

Alfred DOLLEYRES
Halle aux Tissus

AVIS AUX AGRICULTEURS

J'informe ma bonne clientèle que l'engrais du clos d'équarrissage de Genève, que j'ai représenté pendant 9 ans, vient d'être entièrement acheté par le Syndicat agricole du canton de Genève.

Ayant pu avoir la représentation des engrais des **Grandes manufactures de Saint-Gobain,** déjà connues en Suisse et placées sous le contrôle des laboratoires fédéraux, je me permets de recommander ces engrais garantis à mes clients.

Ces engrais seront livrés dans les mois de février, mars et avril.

ENGRAIS SPÉCIAUX
Prospectus à disposition — Payement 90 jours

Cornaux, janvier. **Alfred ISCH**
Représentant pour le Vignoble.

L'Arome Les Potages à la minute **MAGGI** Marque — Croix-Etoile — viennent de nouveau d'arriver chez Mme Joséphine ROGNON, négociante, **Chez-le-Bart.**

BOUCHERIE GRIN

AGNEAUX
de Prés-Salés

Pianos Blüthner
Pianos Steinweg Nachf.
Pianos Mand, Pleyel, Lipp, Kapps, Seiler, Kriegelstein, Görs & Kallmann, Ritter, etc.
dans tous les styles.
PIANISTE SPÆTHE (Pianola)
Pianos des fabriques suisses
Harmoniums americans et autres
Grand choix pour vente et location

Hugo-E. Jacobi
FABRICANT DE PIANOS
Maison de confiance
Magasins rue Pourtalès nos 9-11
au 1er étage
NEUCHATEL

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres
Ancienne Maison Jeanjaquet & Cie Fondée en 1833.
A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

POULETS DE BRESSE
Oies-Dindons-Canards-Pintades
Pigeons romains
POULES A BOUILLIR

POISSONS

SAUMON DU RHIN
au détail, **1 fr. 30** la liv.

Raie - Turbots - Soles
Sandres, à 1 fr. 25 la livre.
Cabillaud, Aigrefin à 70 cent. la livre
Harengs frais, Merlans à 50 *cent. la livre*

Truites du lac
Palées - Féras - Brochets

GIBIER

Lièvres d'Allemagne
à 70 c. la livre

CHEVREUIL
Gigots - Filets - Epaules
Civet Lièvre à 1 fr. 10 la liv. Chevreuil à 60 ct. la liv.

Faisans dorés	fr. 4.50 à 5.—	pièce
Bécasses	» 4.— à 4.50	»
Bartavelles	» 2.75	»
Canards sauvages	» 3.50	»
Sarcelles doubles	» 2.50	»
Sarcelles simples	» 1.30	»
Perdreaux	» 2.25	»
Grives litornes	» —.65	»

BELLES PERDRIX
à 1 fr. 40 la pièce

Rollmops, Bismarkhæringe à 15 cent. pièce

Au magasin de comestibles
SEINET Fils
8, rue des Epancheurs, 8
Téléphone 71

MAIGREUR
Un remède sûr par lequel dames et messieurs maigres obtiennent en peu de temps un bel embonpoint, est indiqué contre envoi de 20 c. en timbres à Pharmacie case 5585, Glaris.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Gustave Walter

Choucroute
de Strassbourg
WIENERLIS et PETITS SALÉS

BOUDIN A LA CRÈME

Une bonne jument

race montagnarde, âgée de 5 ans, très sage et bonne travailleuse, à vendre. — A la même adresse, un break neuf à un cheval. S'adresser à M. Schreyer, à Bôle, canton de Neuchâtel.

Voir la suite des «A vendre» aux pages deux et suivantes.

DEM. A ACHETER

FUTAILLE — On demande à acheter de la futaille de toute grandeur. — Adresser offres à A. Redard, Peseux.

Mécaniciens

On demande à acheter d'occasion l'outillage d'un atelier de mécanicien (avec ou sans local à louer). Ecrire B. G. 2, poste restante, Peseux.

ANTIQUITES
au
BAZAR de JÉRUSALEM
ACHAT-VENTE
Ferd. BECK, Neuchâtel

On demande à acheter des vieilles monnaies, gravures, écrits, livres, almanachs, armes et autres antiquités neuchâteloises, porcelaines, argenterie, timbres-poste, épées, poignards, objets lacustres en fer, bronze et pierre, etc.

AVIS DIVERS

Transfert de domicile

Le soussigné avise son honorable clientèle de
Corcelles-Cormondrèche et Peseux
et le public en général, qu'il a transféré son domicile à
CORMONDRÈCHE
HOTEL DE COMMUNE
et qu'il continue comme par le passé son métier de couvreur.
Se recommande,
HENRI BARDET
Couvreur
— Téléphone —

Bonne pension

française, prix modéré. Demander l'adresse du n° 484 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Pension soignée

Très belles chambres. Balcons. Vue splendide sur le lac et les Alpes. Dernier étage. Beaux-Arts 28, 3me. c.o.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon elle-ci sera expédiée non affranchie.

ADMINISTRATION de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

A louer, pour le 24 juin 1906, rue du Môle et quai Osterwald, un bel appartement de 5 pièces et dépendances, auxquelles on ajouterait trois autres pièces suivant convenances. Eau et gaz.

S'adresser Etude des notaires Guyot & Dubied, rue du Môle.

POUR SAINT-JEAN

Bercles 1, logement de 3 chambres et dépendances, pour un ménage de deux à trois personnes sans enfants. S'adresser par écrit A. Z. 555 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

A louer, pour le 24 juin 1906, à Vieux-Châtel, joli appartement de 4 pièces avec balcon, dépendances et partie de jardin. Situation très agréable dans un quartier tranquille et à proximité de la gare. S'adresser Etude Guyot & Dubied, Môle 10.

A LOUER

dès le 24 mars, Ecluse 48, un logement de quatre chambres et dépendances. S'adresser au Département de l'Intérieur, au Château.

Pour pensionnat

A louer, dès le 24 juin, rez-de-chaussée de 9 chambres avec dépendances, 2 vérandas, grande terrasse. Belle vue. S'adr. Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

A LOUER

petit logement d'une chambre, cuisine et galetas, eau sur l'évier. S'adresser Chavannes 10. — Même adresse chambre meublée.

A louer pour le 24 mars, un logement de 3 chambres et dépendances, eau et gaz, rue Louis Favre 30 (Industrie 30). S'adresser Pommier 4, au bureau.

Auvernier

A louer, pour le 24 juin 1906, un beau logement de 3 chambres et dépendances. Eau et lumière électrique. — S'adresser à M. Ch. Cortaillod.

A louer, dès le 24 juin, bel appartement 5 chambres et grand jardin, à Comba-Borel. Etude A.-N. Brauen, notaire.

A louer, immédiatement ou pour époque à convenir, joli logement de trois pièces, cuisine et dépendances, à Vieux-Châtel 33. — S'adresser à l'Etude Meckenstock & Reutter, Hôpital 2.

Logements à louer

Immédiatement:

5 chambres, quai du Mont-Blanc.
5 chambres, faubourg de la Gare.
4 chambres, Prébarreau.
3 chambres, quai Ph. Suchard.
2 chambres, Grand'Rue.
1 chambre, rue du Pommier.
3 chambres, Trois-Portes.
2 chambres, rue des Moulins.

Dès le 24 juin:

6 chambres, Beaux-Arts.
6 chambres, Faubourg du Lac.
5 chambres, rue des Moulins.
4 à 5 chambres, faubourg de la Gare.
4 chambres, Temple-Neuf.
4 chambres, Evole.
3 chambres, Prébarreau.
3 chambres, Vallon de l'Ermitage.
3 chambres, Tertre.
3 chambres, quai Ph. Suchard.
3 chambres, Trois-Portes.
2 chambres, Temple-Neuf.

S'adresser Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5.

La Société immobilière de la rue Bachelin offre à louer, pour Saint-Jean 1906, de beaux appartements dans sa maison en construction à Comba-Borel et jouissant d'une fort belle vue:

Appartements de quatre chambres et belles dépendances, loggia ou balcon, chauffage central, eau, gaz et électricité, de 800 fr. et de 900 fr. à 950 fr., eau comprise.

Appartements de trois chambres, avec balcons, chauffage central, eau, gaz et électricité, de 550 fr. et de 650 fr. à 700 fr., eau comprise.

Les plans peuvent être examinés au bureau de M. **Ed. Petitpierre, notaire,** gérant de la société, qui donnera tous renseignements.

Saint-Jean. Bel appartement Gaz, électricité. S'adresser Pourtalès 3, au 2me. c.o.

A louer, pour Saint-Jean, n° 2, rue Saint-Maurice, au 4me étage, un appartement bien exposé, de 3 chambres et dépendances d'usage. S'adresser à A. et L. Meystre. c.o.

Tout de suite, joli appartement de 3 pièces. Gibraltar-Bellevaux. S'adresser à Henri Bonhôte. c.o.

A louer dès maintenant, un petit logement de deux chambres, cuisine et dépendances, à une famill étranquille et peu nombreuse. S'adresser à James Brun, Tertre 20 a. c.o.

A louer beau logement de une chambre, etc. S'adresser Boine 10.

A louer, pour Saint-Jean 1906, un bel appartement de 6 pièces et dépendances avec grand balcon, 3me étage, rue des Beaux-Arts. — S'adresser à la Société technique, 10, rue Pourtalès.

Etude G. ETTER, notaire
8, Rue Purry, 8

GÉRANCE D'IMMEUBLES

A LOUER

Pour le 24 juin 1906:

Rue du Seyon, logement de 6 chambres avec balcon, à un 2me étage.

Port d'Hauterive, petite maison avec terrasse et jardin (5 chambres, cuisine et cave).

A louer, pour le 24 juin 1906, route de la Côte prolongée, une petite villa très confortable et presque neuve, comprenant sept pièces, cuisine, chambre de bains, buanderie et jardin. Situation au midi et belle vue. S'adresser Etude des notaires Guyot et Dubied, rue du Môle.

A louer, dès maintenant si on le désire, rue du Château 2, 4me étage, **logement de 2 chambres, grande alcove, cuisine et balcon.** — S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

Beau petit logement avec dépendances à louer pour tout de suite ou plus tard.

S'adresser hôtel du Cerf, Ancien-Hôtel-de-Ville 4. c. o.

A louer, pour Saint-Jean 1906, un logement de 4 chambres et dépendances, rue du Concert 4, 2me étage, sur entresol, à droite. S'y adresser. c. o.

A LOUER

pour la Saint-Jean, un logement au 1er étage, de 5 chambres, cuisine, galerie vitrée, chambre mansardée et dépendances, eau et gaz, Prix: 700 fr., au faubourg de l'Hôpital. Demander l'adresse du n° 485 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

A louer, dès le 1er mars, un beau logement composé de 4 chambres, cuisine, dépendances, lessiverie et jardin. S'adresser Parcs 125. c. o.

A louer, dès le 24 juin 1906, quai des Alpes, bel appartement de 6 chambres confortables. Terrasse, balcon, installation de bains, gaz, électricité, buanderie, séchoir. — S'adresser Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5.

A louer, dès maintenant, un logement de 5 chambres et dépendances. S'adresser Cité de l'Ouest 6, 2me étage. c.o

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, un grand logement de 7 pièces avec dépendances d'usage. Prix: 1350 fr. S'adresser même maison, au bureau de l'entreprise A. et L. Meystre.

A louer, pour le 24 juin 1906, route de la Côte, un appartement de 5 pièces et dépendances, avec balcon et terrasse. Buanderie et jardin. S'adresser Etude des notaires Guyot & Dubied, rue du Môle.

CHAMBRES

Chambres meublées, Beaux-Arts 15, rez-de-chaussée, à droite.

Chambre et bonne pension. Orangerie 2, 2me étage.

Chambre pour un ou deux messieurs. Rue du Château 4, 2me.

Jolie chambre à louer aux Parcs n° 20, rez-de-chaussée.

Belle chambre meublée, avec pension, dans famille française. Rue Louis Favre 26, rez-de-chaussée.

Deux chambres meublées ou non. Bercles 3, 1er.

A louer chambre meublée ou non. S'adresser Grand'rue 1, 3me à droite.

A louer une jolie chambre meublée. Rue des Fausses-Brayes 19, 3me étage.

Jolie chambre et pension soignée. Rue des Beaux-Arts 19, 3me. c. o.

Belle chambre meublée. — Parcs 37, au plain-pied. c.o.

Chambre meublée pour Monsieur rangé. Concert 4, 1me. c. o.

On offre belle chambre meublée et independante, dans un quartier central de la ville, avec pension soignée, à une personne tranquille. Pour renseignements s'adresser à l'Etude Lambelet & Guinand, avocats.

Jolie chambre pour monsieur rangé, **14 francs, rue** Louis Favre 20 a. c.o.

Jolie chambre meublée, avec pension si on le désire. Adresse: Beauregard 21, 1er.

A LOUER

une jolie chambre meublée, faubourg du Lac 21, 1er étage. Même adresse, deux belles mansardes.

Chambre meublée pour le 1er février. Beaux-Arts 9, 3me.

Joli chambre meublée. — Rue Saint-Maurice n° 8, 3me étage.

A louer tout de suite, à des personnes de toute moralité, deux jolies chambres meublées. A la même adresse, à vendre plusieurs volumes de Victor Hugo ainsi que des ouvrages littéraires et instructifs. Demander l'adresse du n° 532 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Chambre à louer pour monsieur rangé. Ecluse 44, 2me étage.

Jolie chambre meublée donnant sur l'avenue du 1er mars. S'adresser Pourtalès 1, 3me.

Belle grande chambre meublée. S'adresser Pourtalès 13, rez-de-chaussée.

A LOUER

jolie chambre meublée. Seyon 30, 3me étage à gauche.

A louer, pour tout de suite, jolie chambre meublée à monsieur rangé. Industrie 30, 2me. c. o.

LOCAT. DIVERSES

A louer à Monruz

parcours du tram Neuchâtel-Saint-Blaise, un **appartement** de 3 chambres, cuisine et dépendances, eau sur l'évier. S'adresser chez MM. **Zumbach & Cie, à Saint-Blaise.** H. 6381 N. c. o.

Pour l'exploitation d'un commerce

on offre à louer, dès le 24 juin 1906, un **local avec devanture sur la rue du Seyon.** Sur le même palier, logement de 2 chambres et dépendances

S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

Magasins à louer

Rue Saint-Maurice. Etude A.-N. Brauen, notaire.

A LOUER

à Saint-Aubin

pour l'**exploitation d'un commerce** ou d'une industrie, au centre du village, rue principale, un **beau local,** avec logement, eau et électricité. Grandes dépendances suivant convenances.

S'adresser **Etude H. Vivien, notaire,** à Saint-Aubin. c. o.

DEMANDE A LOUER

On demande à louer, pour le 1er mai prochain un logement moderne de 4 ou 5 pièces. — Adresser les offres à H. Thalmann, architecte, à Neuchâtel.

ATTENTION

On cherche à louer, pour fin février, en ville ou environs, un petit logement meublé, composé de 2 ou 3 chambres, dont une à coucher et salle à manger, cuisine claire et petit jardin si possible.

S'adresser passage Pierre-qui-roule 1.

OFFRES

Une jeune Bernoise

qui a déjà été en service deux ans, cherche pour tout de suite une place où elle aurait l'occasion apprendre le français. — S'adresser à Louise Wyler, Mittelstrasse 6, 1er, Berne.

JEUNE FILLE

robuste, ayant déjà été en service, cherche place dans une bonne famille pour faire tous les travaux de ménage. Elle parle les deux langues. Adresser les offres à Marie Schwab, Gampelen près Berne.

Mme Pauli, bureau de placement Treille 5, offre une cuisinière d'hôtel, une cuisinière remplaçante soit pour hôtel ou pension jusqu'au mois de mai, un jeune homme comme domestique dans un commerce, et un cocher.

Une jeune fille

de toute confiance, connaissant bien le service de café et tous les travaux du ménage, cherche place dans un grand café ou maison bourgeoise de Neuchâtel ou environs. — S'adresser à Mme Linder, Hauterive.

JEUNE HOMME

fort et robuste, 23 ans, sachant traire et soigner le bétail, conduire et soigner les chevaux, connaissant tous les travaux de la campagne, cherche place pour tout de suite ou plus tard. S'adresser à Ernest Küffer-Gottfried, **Anet.**

PLACES

On demande pour tout de suite, pour deux messieurs, une

fille sérieuse

sachant cuire et connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. S'adresser rue du Seyon 26, 3me étage, chez M. Fritz Kung.

On cherche, pour un petit ménage,

une domestique

déjà un peu au courant du service. Demander l'adresse du n° 548 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Interlaken

On demande une fille sérieuse pour tout faire dans un petit ménage soigné. — Mme Wittwer-Steiner, Interlaken.

Fille active

est demandée pour faire tous les travaux d'un ménage. Entrée 15 courant. S'adresser Saint-Maurice 11, au 1er.

Jeune Fille

de langue française, sachant faire le ménage, est demandée pour famille à Frauenfeld. — S'adresser ruelle Dupeyrou 1, 2me étage.

On demande, pour le 1er février,

UNE JEUNE FILLE

de langue française, pour un petit ménage soigné. Se présenter entre 1 et 5 h. du soir chez Mme Lutz-Berger, Beaux-Arts 17.

On cherche une

JEUNE FILLE

Suissesse française, auprès de deux enfants de 5 et 6 ans, comme

seconde bonne

pour Strassbourg. — Offres sous N. 105 à Haasenstein & Vogler, A. G., Strassbourg (Alsace). (A 34)

On cherche, pour petite famille habitant Berne, une

VOLONTAIRE

désirant apprendre l'allemand. Bon traitement assuré. Demander l'adresse du n° 540 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On demande

femme de chambre

de confiance, connaissant parfaitement la **couture.** Ecrire à A. B. 533 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

JEUNE HOMME

sachant traire, trouverait place chez F. Gilles, à Serroue s. Corcelles.

EMPLOIS DIVERS

MENUISIER

Ouvrier menuisier demandé tout de suite.

P. Huguenin, Cormondrèche.

Une assujettie

couturière

cherche place en ville.

Demander l'adresse du n° 554 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Des journées sont demandées pour

lavage et récurage

S'adresser rue Saint-Honoré 16, chez Mme Lador.

Jeune commis

possédant jolie écriture, connaissant la sténographie et la dactylographie, cherche place dans maison de commerce ou administration. Demander l'adresse du n° 553 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Deux bons

OUVRIERS MENUISIERS

pourraient entrer tout de suite chez Henri Gerber, entrepreneur, Corcelles.

Une ancienne maison de vins, du littoral neuchâtelois, très bien introduite auprès de forte clientèle, cherche un

voyageur

très capable et sérieux; place d'avenir, la personne sera intéressée et par la suite pourra reprendre le commerce. Cantons de Berne, Bâle, Fribourg et Vaud à visiter; bon gage, entrée à convenir. Inutile de faire des offres sans posséder connaissances approfondies du commerce et des références de tout premier ordre.

Les demandes par écrit sous chiffres S. A. 551 sont à adresser au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Une jeune institutrice

diplômée demande occupation quelconque. — Demander l'adresse du n° 547 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Une jeune demoiselle

allemande (19 ans), musicienne, ayant déjà passé 9 mois dans le canton de Neuchâtel, désire trouver, pour le mois de mars, une place au pair dans un pensionnat ou dans une famille; tout en continuant à apprendre le français, elle aiderait la dame de la maison ou s'occuperait des enfants. — S'adresser à Mlle A. Rosselet, pensionnat, Bôle, ct. de Neuchâtel.

JEUNE FILLE

honnête, de bonne famille, habile dans le service, parlant déjà bien le français, cherche place dans bon hôtel ou café, pour le service, et où elle pourrait se perfectionner dans le français. Bon traitement préféré à gage. — Demander l'adresse du n° 515 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Demoiselle

possédant jolie écriture et excellente orthographe se chargerait d'écritures, copies, adresses, etc.

Demander l'adresse du n° 549 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

JARDINIER

de toute moralité, bien au courant de toutes les branches, cherche place stable dans maison particulière. Bons certificats à disposition. Entrée après Pâques. Prière d'adresser les offres écrites sous chiffres L. H. 544 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

UNE PERSONNE

sachant faire un ménage soigné, cherche tout de suite à faire des ménages, des heures et des journées. — S'adresser Ecluse 31, 4me étage.

Pour trouver rapidement une place en France ou à l'étranger, écrire à l'office général, à Lyon.

Etude de FERNAND CARTIER, notaire
1, Rue du Môle, 1

Demande de concierge

On demande pour le 24 juin 1906, un concierge honnête, robuste et sérieux, pour un grand immeuble en ville, où il aurait à s'occuper du service de propreté et du chauffage central. — Un bel appartement lui est réservé dans l'immeuble à des conditions très avantageuses. — S'annoncer par écrit en l'Etude de Fernand Cartier, notaire.

Demoiselle

connaissant parfaitement la vente, ayant géré succursales, cherche place dans un magasin de comestibles, denrées coloniales ou autres.

Demander l'adresse du n° 530 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

La Famille, bureau de placement, Treille 5, demande et offre cuisinières, femme de chambre, fille de cuisine et pour ménage.

On cherche, pour une jeune fille de 17 ans, dans une famille distinguée à Bologne, une

demoiselle

pouvant enseigner le français, l'allemand et le piano. — S'adresser chez Mme P. Dessoulavy, Côte 8.

MODES

On demande, comme réassujettie modiste, une jeune modiste, ayant terminé son apprentissage. Vie de famille assurée, très bonnes conditions. S'adresser à Mlle E. Flach, modes, Wädenswil, lac de Zurich.

On demande, pour un petit pensionnat de Hameln (Hannovre), une

jeune fille au pair

de bonne éducation, capable d'enseigner le français. — S'adresser à Frl. Liebe, Hameln an der Weser, Erichstrasse 16, ou à Mlle Galland, Auvernier 142.

UN JEUNE HOMME

de la Suisse allemande, âgé de 18 ans et demi, sorti bien noté des écoles secondaires de son canton, désire être placé dans un bureau où il puisse se former en vue du commerce. Bonnes recommandations. Demander l'adresse du n° 534 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

JEUNE FILLE

de la Suisse allemande, âgée de 18 ans, de toute confiance et de toute moralité, ayant déjà passé un an dans la Suisse française, cherche place pour fin janvier ou commencement février, comme demoiselle de magasin.

Demander l'adresse du n° 521 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Demoiselle de toute confiance, robuste de santé, âgée d'au moins 28 ans, connaissant le service de détail et parlant les deux langues, trouverait emploi immédiat en qualité de caissière et vendeuse dans un commerce de la ville. Bonnes références exigées. Adresser offres écrites sous D. L. 520 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

Un fort garçon pourrait entrer tout de suite comme

APPRENTI

chez J. Metzger, serrurier, Vieux-Châtel 33.

AVIS DIVERS

BRASSERIE HELVÉTIA

Samedi, Dimanche et Lundi

GRAND CONCERT

par la célèbre troupe

PERETTI

Samedi le 20 janvier 1906
Grande Salle des Conférences

CONCERT

donné par

Mary Münchhoff

Cantatrice de Berlin

Les billets sont en vente chez M. Sandoz, Terreaux 1, à Neuchâtel.

HOTEL DU POISSON
Marin

DIMANCHE 14 JANVIER

DANSE

Musiciens: RŒSLI et VESCO

LA BALOISE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Fondée en 1864, à Bâle

CAPITAL: 10 MILLIONS

RENTES VIAGÈRES

offertes aux personnes en situation de faire des contrats de cette nature et qui **désirent augmenter sensiblement leurs revenus.** Conditions très favorables. Sécurité absolue.

Pour tous renseignements s'adresser à MM. GUYOT et DUBIED, notaires, à Neuchâtel, Môle 10.

LA „NORWICH UNION" SOCIÉTÉ ANGLAISE ABSOLUMENT MUTUELLE

D'ASSURANCES SUR LA VIE

répartit tous les bénéfices aux assurés-sociétaires. Ces bénéfices ascendent depuis 1886 à près de fr. 200. — par an, pour assurances à terme (mixtes) et vie entière (tarif I), par fr. 10,000. — assurés, payables au décès

***Depuis l'année 1706** (avec l'Amicable Society dont elle a repris les assurances-vie) elle a payé 580 millions à ses sociétaires et à leur famille. Assurances nouvelles en 1904: 87 millions.*

Assurances conclues en Suisse depuis 1893: 25 millions. — Rentes et assurances depuis 5,000. —. Toutes combinaisons. Conditions avantageuses.

Les [illegible] en indiquant votre âge, à M. **Alfred Grossmann,** inspecteur-général, à **Peseux.**

CASINO-HOTEL BEAU-SEJOUR, Neuchâtel

NOUVELLEMENT RESTAURÉ

Grandes salles à disposition des sociétés. — Restauration chaude et froide à toute heure.

Le soussigné porte à la connaissance du public qu'il a repris cet établissement et se recommande à la bienveillance du public de Neuchâtel.

Dîner à prix fixe. Consommation de 1er choix. Service soigné.

On demande des pensionnaires.

Le nouveau tenancier: **James SANDOZ,** ci-devant tenancier du Square, Chaux-de-Fonds.

Fête fédérale de Gymnastique à Berne

1906

ACHAT DE VIN

Le comité des vivres et liquides de la Fête fédérale de Gymnastique, à Berne, 1906, met au concours la fourniture d'un certain nombre de bouteilles vin de fête, cru de Neuchâtel 1904. Les offres devront indiquer le prix par bouteille rendue franco gare de Berne, bouteille vide à reprendre par le fournisseur, en indiquant la quantité de bouteilles disponibles.

Ces offres, accompagnées d'un double échantillon cacheté du vin offert, devront être adressées, d'ici au 20 janvier 1906, au président du comité des vivres et liquides, M. Spreng, avocat, à Berne.

CARTES DE VISITE EN TOUS GENRES

à l'imprimerie de ce journal.

Placements à l'étranger

Le Comité officiel de protection des jeunes gens à l'étranger tient à rappeler que les **seules agences autorisées et officiellement recommandées pour le placement des jeunes filles à l'étranger** sont celles de l'Union internationale des Amies de la jeune fille, savoir à **Neuchâtel,** faubourg de l'Hôpital 28 (bureau ouvert le mardi et le jeudi de 10 h. à midi); à **La Chaux-de-Fonds, rue du Doubs 53** (bureau ouvert le **mardi** et le **vendredi**).

Ces deux agences sont absolument gratuites pour les jeune filles. Les dames qui les dirigent prennent des renseignements détaillés sur les places à pourvoir, et n'effectuent un placement que lorsque les renseignements obtenus sont satisfaisants. Elles prennent en route toutes les mesures propres à faciliter le voyage des jeunes filles et à leur assurer appui et protection. Le comité officiel de protection engage vivement à s'adresser pour tout placement aux agences ci-dessus indiquées. C'est le seul moyen d'éviter aux jeunes filles qui s'expatrient des expériences pénibles et de les préserver des dangers auxquels elles peuvent être exposées.

ACADÉMIE DE NEUCHATEL

Cours libre d'histoire neuchâteloise

M. **Arthur PIAGET** reprendra son cours sur la **RÉVOLUTION NEUCHATELOISE,** le

Lundi 15 janvier, à 5 h. 1/4

à l'Aula.

Le cours est public et gratuit, les auditeurs sont toutefois priés de s'inscrire au Secrétariat de l'Académie, qui délivrera des cartes d'entrée.

Le Recteur: **MECKENSTOCK.**

CASINO-HOTEL BEAU-SÉJOUR

Kassa 7 ½ Uhr — **Sonntag den 14. Januar 1906** — Anfang punkt 8 Uhr

THEATER-ABEND

gegeben vom Schweizerischen Buchbinder-Verband (Sektion Neuenburg)

PROGRAMM:

1. **Ein Mann ein Wort**
Lustspiel in 2 Akten in Zurcher Mundart, von A. Huggenberger
2. **Die 3 lustigen Schneider von Bretzmühl**
Schwank in 2 Akten, von A. Huggenberger
3. **M. Pinx: Konzertmaler Excentr.**
4. **Die Feuerspritze von St. Blaise** (Pantomime)

TANZ — Nach der Vorstellung — **TANZ**

MASCOTTE

DAS ORCHESTER SPIELT IN DEN ZWISCHENAKTEN

Eintritt: 60 Centimes

Es ladet höflichst ein. **Der Vorstand.**

Menuiserie en tous genres

Les soussignés ont l'avantage de porter à la connaissance de **MM. les architectes, entrepreneurs et gérants d'immeubles,** *qu'ils ont ouvert un*

Atelier de menuiserie, à l'Evole 8 a

et se recommandent pour tous les travaux concernant leur partie, réparations en tous genres, etc.

Par un travail soigné et consciencieux ils espèrent mériter la confiance qu'ils sollicitent.

MAUFRINI & Cie.

A. LUTZ FILS

S'adresser chez Mme Lutz, avenue du 1er Mars 6, 1er à droite

Se recommande spécialement pour

ACCORD ET RÉPARATIONS DE PIANOS

Travail soigné — Prix modérés

RÉFÉRENCES DE 1er ORDRE

Douze ans de pratique en Allemagne, France et Suisse

A vendre 3 pianos d'occasion, en parfait état, de 300 à 600 fr.

Salle de Culture Physique

Direction: M. Eug. VALLOTTON

Cours de lutte libre, école Cherpillod

Cours donné le samedi soir de 8 à 10 heures

S'inscrire à la salle (Ecluse), sentier du Château.

Leçons d'Anglais

Madame Scott

RUE PURRY 4

LEÇONS DE MATHÉMATIQUES ET DE FRANÇAIS

par étudiant de l'Académie

S'adresser rue du Seyon 30, 3me étage à gauche.

Grande Salle des Conférences

Société de Musique

JEUDI 18 JANVIER 1906

à 8 heures du soir

3me Concert d'abonnement

avec le concours de

Mlle Elsa HOMBURGER

CANTATRICE

et de

M. Adolphe VEUVE

PIANISTE

Pour les détails voir le Bulletin musical n° 19. —

Vente des billets chez Mlles Godet, rue Saint-Honoré.

Pour les souscripteurs: Mardi 16 janvier, contre présentation de leur carte de membre.

Pour le public: Du mercredi matin au jeudi soir et le soir du concert à l'entrée.

Les portes s'ouvriront à 7 h. 1/2

Répétition générale: JEUDI 18 janvier, à 2 heures.

Entrée pour non-sociétaires: 1 franc.

AVIS

Die noch nicht abgeholten Gewinne der Weihnachtsfeier zum Besten des Deutschen Hülfsverein im Hôtel du Lac, am Sonntag den 7. Januar, sind zur Verfügung bis Samstag den 13. dieses Monats, abends, im Coiffeur-Magasin, rue de l'Hôpital 6. Nach diesem Datum verfallen dieselben zu Gunsten des Vereins.

Der Vorstand.

Ecole professionnelle

COMMUNALE

de jeunes filles

Le cours de modes aura lieu **le mardi** et le **vendredi,** de 2 à 5 heures, au Nouveau Collège des Terreaux, salle n° 8; il commencera le mardi 16 janvier, à 2 heures.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Mlle Jeanne Herzog, maîtresse de ce cours.

Commission scolaire.

Pour Parents

M. et Mme Gut, instituteur à Wädenswil (Zurich), recevraient pour le 1er mai deux jeunes filles en pension. Vie de famille. Soins maternels. Leçons de piano et de violon. Excellentes références. Prix de pension: 75 fr. par mois. (A 75)

LEÇONS DE FRANÇAIS et d'ALLEMAND

PRÉPARATION DE TACHES

Mlle M. Berthoud

16, rue du Bassin

COURS DE COUPE ET CONFECTION

Vêtements de dames et petits garçons

Mlle G. Berthoud

16, rue du Bassin

MAGASIN
PAUL TRIPET

SOLDE

MISE EN VENTE
d'Articles dépareillés:
Assiettes porcelaine et faïence, Tasses à thé, à café et à déjeuner; Coutellerie, Cuillers et Fourchettes; Articles de fantaisie, Services de lavabo, etc.
Lampe-Colonne - Abat-jour soie

Pharmacie coopérative, La Chaux-de-Fonds

Huile de foie de morue pure des Lofoten (analysée par le chimiste cantonal) à 1 fr. 50 le litre

Les ordonnances et médicaments sont expédiés par retour du courrier contre remboursement. — Prix les plus réduits.

Faubourg des Sablons 16 -o- Faubourg des Sablons 16
Pharmacie des Sablons
DROGUERIE, SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES
à proximité immédiate de la Consommation
Téléphone — On porte à domicile — Téléphone

La pharmacie s'ouvrira fin janvier prochain; un avis ultérieur indiquera la date exacte.
J. BONHOTE, pharm.

GROS **Commerce de Cuirs** *DÉTAIL*
E. JEANMONOD
Rue du Temple Neuf - NEUCHATEL - Rue du Temple Neuf

Grand choix de cuirs crouponnés, forts et lissés
Courroies de transmission en cuir de 15 à 120 mm. de large au prix de fabrique
Cordes en cuir torses et massives, et accessoires
Embouchoirs, formes à forcer
Remède infaillible contre les cors, les verrues et la peau dure
Instrument à couper les cors sans se blesser
etc., etc.

Fort escompte
sur toutes les
FOURRURES
AU TIGRE ROYAL
6, Rue de l'Hôpital, 6

Grand assortiment de Casquettes
H. MORITZ-PIGUET.

JE DIS
que les *Maux de Gorge, Enrouements, Grippes, Rhumes de Cerveau, Influenza, Rhumes, Bronchites, Asthme, Pneumonies, etc.*
ne pouvant être
prévenus ou guéris infailliblement
que par l'usage d'un **antiseptique volatil**
Seules
les
PASTILLES VALDA
doivent être employées pour
obtenir ces résultats
EXIGEZ LES VÉRITABLES
en boîtes de 1.50 portant le mot VALDA et l'adresse du seul fabricant
H. CANONNE, pharmacien, 49, rue Réaumur, Paris.
Dans toutes les Pharmacies
Vente en Gros pour la Suisse: F. Uhlmann Eyraud, à Genève.

Pâtisserie-Confiserie-Crèmerie
Chs BOURQUIN
Téléphone — Grand'rue 11 — Téléphone
TOUS LES JOURS
Cornets et meringues et plats à la crème variés
RESTAURATION A TOUTE HEURE
Vol-au-Vent. — Civet de lièvre à l'emporté
TOUS LES SAMEDIS
Demandez partout
Moka des Familles
Composé exclusivement de racines de chicorée extra supérieures
Nombreuses médailles d'or - Hors concours

PIANOLAS
PHONOLAS
Les productions artistiques telles que
Le Métrostyle, Le Pianola, L'Aeolian
L'Aeriola, Le Phonola
ne peuvent être expliquées ni par une annonce, ni par une description.
Des auditions gratuites en sont offertes à chaque personne que ces merveilleuses inventions peuvent intéresser, chez
W. SANDOZ, Terreaux 1 et 3
seul agent pour Neuchâtel

Demandez à votre pharmacien, droguiste ou épicier, le seul véritable
ALCOOL DE MENTHE
AMÉRICAINE
Le meilleur dentifrice. — Boisson hygiénique.
Elixir digestif.

En vente
au bureau de ce Journal
ECRITEAUX:
Fermez la porte, s. v. p.
Fermez la porte doucement, s. v. p.
Veuillez essuyer vos pieds, s. v. p.
Entrez sans heurter.
Laissez la porte se fermer d'elle-même.

Grand établissement d'aviculture
LE POULET SUISSE
Société anonyme par actions H 26297 L
EYSINS près NYON
Poulets fins. — Prix-courant sur demande. — Téléphone

Papeterie-Imprimerie
F. BICKEL-HENRIOD
En face de la Poste - NEUCHATEL - En face de la Poste
Agendas de poche et de bureau
Calendriers illustrés et autres
Registres de tous genres

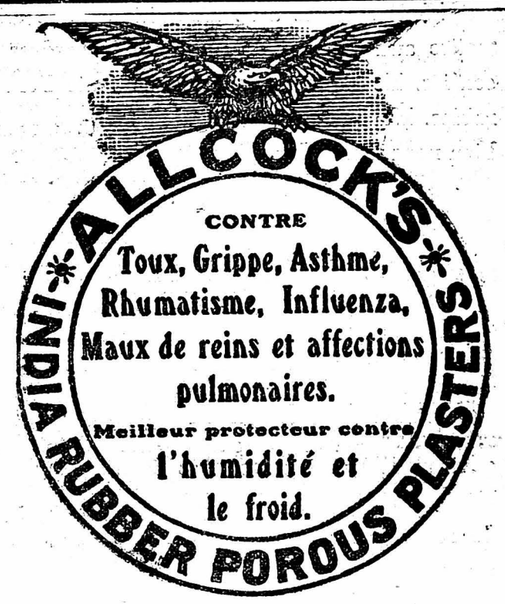

Exigez cette marque
et le nom: **Allcock**
Dans les Pharmacies.

30,000 ÉCHALAS SCIÉS
Ier QUALITÉ
bruts ou prêts à mettre à la vigne, sont à vendre et à livrer tout de suite. — S'adresser chez J.-A. Deschamps, scierie et commerce de bois, Valangin.

Occasion unique
A remettre au centre des affaires **un commerce très lucratif.** Conviendrait pour jeunes mariés ou dame seule.
Pour traiter, s'adresser à Numa Guinand, Evole-Balance 2.

TRAVAUX EN TOUS GENRES
A L'IMPRIMERIE DE LA *FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL*

18 FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Le crime de Gramercy Park

PAR

A.-K. GREENE

Traduit de l'anglais par J.-H. Rosny

— Mais encore?

— Moins d'une heure après, autant que je puis me le rappeler.

— Comment savez-vous que ce n'était pas plus tard?

— Je me suis aperçu que je ne les avais plus.

— Où étiez-vous quand vous vous en êtes aperçu?

— Je ne sais pas; quelque part. Je marchais dans la rue, comme je vous l'ai dit. Je ne me rappelle pas au juste où j'étais. J'ai enfoncé mes mains dans mes poches et je me suis aperçu que les clefs avaient disparu.

— Vous ne vous rappelez pas le nom de la rue où vous vous trouviez?

— Non.

— Mais c'était moins d'une heure après que vous avez quitté la maison de votre père?

— Oui.

— Très bien; on a retrouvé ces clefs.

Le témoin eut un soubresaut, un soubresaut si violent que ses dents s'entrechoquèrent avec un bruit qu'on entendit dans toute la salle.

— Vraiment? demanda-t-il avec une nonchalance qui, cependant, ne trompa aucun de ceux qui l'avaient vu pâlir. Alors c'est vous qui allez pouvoir me dire où je les ai perdues?

— On les a trouvées, dit le coroner, à leur place habituelle, au-dessus du bureau de votre frère dans Duane street.

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

— Eh bien, murmura le témoin, complètement déconcerté, ou du moins le paraissant, je ne peux pas m'expliquer comment il se fait qu'on les ait trouvées dans les bureaux. J'étais bien persuadé que je les avais perdues dans la rue.

— Je ne pensais pas du tout que vous puissiez l'expliquer, répliqua le coroner posément.

Et sans rien ajouter, il congédia le témoin, qui se dirigea en chancelant vers un siège aussi éloigné que possible de celui où il avait été assis auparavant entre son père et son frère.

XV

Un témoin peu enthousiaste

Il se fit un temps d'arrêt prolongé, temps d'arrêt exaspérant qui m'énerva, moi qui me pique pourtant d'une patience inaltérable. Il semblait qu'il y eût quelque anicroche au sujet du témoin suivant. Le coroner envoya plus d'une fois M. Gryce dans la pièce voisine, et finalement, lorsque l'impatience générale semblait sur le point d'éclater, il s'avança un monsieur dont l'aspect, au lieu de calmer les esprits, les exalta au contraire à un degré extrême.

La personne en question m'était tout à fait inconnue.

C'était un bel homme, un très bel homme, s'il faut tout dire; mais ce n'est pas cette considération qui fit tendre le cou à la moitié des personnes présentes. Il semblait qu'il y eût autre chose, quelque chose de complètement étranger à sa comparution comme témoin. Les gens étaient comme subitement saisis d'un enthousiasme contenu qui se trahissait par des sourires, par des chuchotements, des coups de coude significatifs, surtout parmi les femmes. Je remarquai aussi que les jurés ouvraient de grands yeux. Enfin, son nom arriva jusqu'à mes oreilles, et bien que ce nom éveillât aussi en moi une vive curiosité, j'en réprimai toute manifestation extérieure, ne voulant pas ajouter encore à cet étalage inepte de snobisme.

Randolph Stone, comme fiancé de la richissime miss Althorpe, était à New-York un personnage d'importance. Quoique très heureuse de cette occasion de le voir, je n'entendais pas perdre la tête ni oublier le motif qui l'amenait devant nous. Je ne pense pas cependant que dans toute la salle personne l'examinât plus attentivement que moi.

Il avait une tournure élégante et possédait, comme je l'ai dit, un visage d'une beauté toute particulière. Mais ce n'étaient pas là les seuls motifs qui lui valussent l'admiration générale. C'était un homme d'une intelligence indiscutable et de la plus grande distinction. Qu'il fût intelligent, ce n'était pas pour me surprendre, sachant qu'il s'était élevé à la position enviable qu'il occupait aujourd'hui dans la société en moins de cinq ou six ans. La perfection de ses manières ne laissa pas de m'étonner, et pourtant je n'aurais pas dû m'attendre à moins de la part de l'homme agréé par miss Althorpe. Il avait ce teint pâle qui va si bien aux figures complètement rasées, et, lorsqu'il parlait, sa voix avait la douceur harmonieuse qui ne s'acquiert que par une longue culture et un constant désir de plaire.

C'était un ami de Howard, comme je pus m'en apercevoir au coup d'œil rapide qu'il échangea avec ce dernier aussitôt qu'il parut dans la salle. Ce n'était cependant pas comme ami qu'il se présentait en ce lieu, et cela se devinait facilement à la stupéfaction avec laquelle le jeune Van Burnam le reconnut, ainsi qu'à la nuance d'hésitation pleine de regret qui se manifestait sous l'attitude courtoise du témoin lui-même. Tout en étant parfaitement de sang-froid et parfaitement respectueux, il montrait par tous les moyens possibles combien il souffrait d'avoir à ajouter le moindre détail aux preuves accablantes qui continuaient à s'accumuler contre un homme avec lequel il vivait sur un pied d'intimité plus ou moins grande.

Mais il vaut mieux que je rapporte tout de suite son témoignage. Après avoir reconnu qu'il connaissait bien la famille Van Burnam, et plus particulièrement Howard, il déclara que, la nuit du 17, il avait été retenu très tard dans son bureau par une affaire d'une nature plus urgente qu'à l'ordinaire. Voyant que décidément il ne pourrait dormir cette nuit-là, il eut la fantaisie de descendre du train à Twenty-First street, au lieu de continuer jusqu'à Thirty-Third street où se trouve son appartement.

Le sourire discret que provoquèrent ces paroles — miss Althorpe demeure dans Twenty-First street — n'éveilla sur ses traits aucune manifestation du même genre. Au contraire, il fronça les sourcils comme s'il eût trouvé que la gravité de la situation n'admettait pas de frivolité. Howard partageait évidemment cette manière de voir, car lorsque le témoin prononça le nom de Twenty-First street, il tressaillit violemment et lança à son ami un coup d'œil hagard et épouvanté qui échappa heureusement à tout le monde, excepté à moi, les autres ayant les yeux fixés sur le témoin. Peut-être cependant faut-il aussi excepter M. Gryce?

— Je n'avais, bien entendu, pas d'autre intention que de faire une courte promenade dans cette rue avant de rentrer chez moi, poursuivit le témoin gravement, et je regrette infiniment d'avoir à parler de cette fantaisie, mais cela m'est indispensable pour expliquer ma présence en ce lieu à une heure aussi inusitée.

— Vous n'avez pas besoin de vous excuser, répliqua le coroner. Voudriez-vous nous dire quelle ligne vous avez prise pour vous en retourner de vos bureaux?

— J'ai pris la ligne de Third avenue.

— Et vous vous êtes ensuite dirigé à pied vers Broadway?

— Oui.

— De sorte que vous deviez forcément passer tout près de l'hôtel Van Burnam?

— Oui.

— Et quelle heure était-il à ce moment? Pouvez-vous nous le dire?

— Quatre heures ou à peu près. Il était trois heures et demie quand j'ai quitté le bureau.

— Faisait-il déjà jour? Pouviez-vous distinguer clairement les objets?

— On y voyait sans difficulté.

— Et qu'est-ce que vous avez vu? Quelque chose d'inusité du côté de l'hôtel Van Burnam?

— Non, Monsieur, rien d'inusité. Je vis seulement Howard Van Burnam descendre le perron en passant au coin de la rue.

— Vous n'avez pas pu vous tromper? C'était bien la personne que vous nommez et nulle autre que vous avez aperçue sur le perron à l'heure indiquée?

— Je suis absolument certain que c'était elle. Je regrette beaucoup...

Mais le coroner ne lui donna pas le temps de finir.

— Vous et M. Van Burnam êtes amis, et il faisait assez jour pour que vous puissiez vous reconnaître. Vous vous êtes parlé, sans doute?

— Non, Monsieur, nous ne nous sommes pas parlé. Je pensais à... ma foi, je pensais à autre chose. (Et cette fois il laissa errer sur ses lèvres expresives un vague sourire.) M. Van Burnam, lui aussi, paraissait préoccupé, car, autant que je sache, il n'a même pas regardé de mon côté.

— Et vous ne vous êtes pas arrêté?

— Non. Il n'avait pas l'air d'un homme à qui il serait agréable d'être interpellé.

— Ceci se passait le 18, à quatre heures du matin?

— A quatre heures, le 18.

— Vous êtes certain du jour et de l'heure?

— Absolument certain. Je ne serais pas ici si je n'étais pas très sûr de ma mémoire. Je regrette infiniment, commença-t-il de nouveau.

Mais le coroner l'arrêta encore, aussi péremptoirement que les autres fois.

— Les regrets n'ont que faire dans une enquête comme celle-ci.

Et il congédia le témoin.

M. Stone, qui avait évidemment donné son témoignage à son corps défendant, parut soulagé lorsque son interrogatoire prit fin. Pendant qu'il se dirigeait vers la pièce d'où il était venu, beaucoup de gens ne firent attention qu'à sa tournure élégante et à son port de tête orgueilleux. Mais moi je remarquai encore autre chose. Je vis le regard plein de compassion qu'il jeta à son ami Howard.

Un silence pénible suivit son départ, puis le coroner s'adressa en ces termes au jury:

— Messieurs, je vous laisse à juger de l'importance de ce témoignage. M. Stone est un homme bien connu et d'une intégrité indiscutable; mais peut-être M. Van Burnam va-t-il pouvoir nous expliquer comment il se fait qu'il se soit rendu à la maison de son père le jour du crime, à quatre heures du matin, alors que d'après son dernier témoignage il a quitté sa femme à minuit. Nous allons lui en fournir l'occasion.

— Cela ne sert à rien..., commença le jeune homme sans se lever de sa place.

Mais il parut prendre courage tandis qu'il parlait, et s'avança d'un pas rapide vers le coroner et le jury:

— Je puis expliquer ce fait, mais je doute fort que vous acceptiez mon explication. Je me trouvais bien à l'heure indiquée devant la porte de la maison de mon père, mais non pas à l'intérieur. Une certaine inquiétude me poussait à rejoindre ma femme; ne trouvant pas les clefs dans ma poche, je redescendis le perron et je m'éloignai.

— Ah, je comprends maintenant pourquoi vous avez cherché ce matin à dissimuler la vérité au sujet de l'heure où vous vous êtes aperçu de la disparition de ces clefs.

— Je sais que ma déposition est pleine de contradictions.

— Vous n'avez pas voulu qu'on sût que vous aviez gravi le perron de la maison de

OCCASION

50 CONFECTIONS D'HIVER

vendues très bon marché

Une quantité de Coupons lainage de 2 à 6 mètres

Nouveau choix Descentes lit

HALLE AUX TISSUS

ALFRED DOLLEYRES — NEUCHATEL

AVIS

Nous avons l'honneur d'informer le public que nous avons commencé notre

Service général de publicité

en SUISSE et à l'ETRANGER

Nous sommes à la disposition de la clientèle pour recevoir et transmettre aux organes de publicité les ordres d'insertions qui nous seront confiés. Ils seront exécutés avec toute l'exactitude et la ponctualité désirables. Nous fournirons également tous devis de publicité qu'on voudra bien nous demander.

UNION DES JOURNAUX SUISSES
POUR LA PUBLICITÉ
„ UNION-RÉCLAME "
Siège social : **LUCERNE**

Bureau pour la Suisse Romande: LAUSANNE, Rue de Bourg, 34. Bureaux à Londres, Paris, Berlin, Francfort s/M., Munich, etc.

Entreprise collective de publicité, notre association compte à ce jour environ 170 éditeurs suisses (représentant plus de 250 journaux et publications diverses) dont la plupart nous ont chargés **exclusivement** de recevoir les annonces et réclames ex-cantonales à paraître dans leurs organes.

*Nous référant à l'avis qui précède, nous prions le public en Suisse et à l'étranger de bien vouloir transmettre à l'**UNION-RÉCLAME** tous ordres de publicité à insérer dans la Feuille d'Avis de Neuchâtel.*

Les ordres provenant du Canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne, devront, comme jusqu'à présent, être adressés directement à notre Administration, 1, rue du Temple-Neuf.

WOLFRATH & SPERLÉ
Editeurs de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

HOTEL DU DAUPHIN
SERRIÈRES

Restauration à toute heure

FILETS DE PALÉES

Choucroûte garnie

Civet de lièvre

—o FONDUES o—

Consommations de 1er choix

Se recommande,
Le tenancier.

Dépôt des remèdes
Electrohoméopathiques
AUTHENTIQUES
de M. le comte Matteï, chez Mme L. Frech, rue de l'Oratoire 3, 1er. c.o.

Clinique des poupées
Faub. de l'Hôpital 13, Neuchâtel
Réparation de tous genres de poupées. — Grand choix de fournitures. — Chapeaux, vêtements, chaussures. — Petits accessoires fantaisie. c.o.

50,000 à 60,000 fr.
sont demandés d'ici au 15 mars, à 4% en première hypothèque sur immeuble taxé au cadastre à 110,000 francs. c.o.
Placement de tout repos
S'adresser pour renseignements, à M. L. Richard, Vieux-Châtel 19, ou à M. Jacot, notaire, au Locle.

Excellente pension
se trouve
CLOS BROCHET 11 II
à proximité de l'Académie et de l'Ecole de commerce.

Pension bourgeoise
soignée
pour quelques messieurs
60 fr. par mois sans vin
Adresse: M. Verpillot, Industrie 11.

Attention
mérite **la combinaison de valeurs à lots autorisées par la loi** que **chacun** peut se procurer contre payements mensuels de 4, 5, 8 ou 10 fr., ou au comptant, auprès de la maison spéciale soussignée. — Lots principaux de fr. **600,000, 300,000, 200,000, 150,000, 100,000, 75,000, 50,000, 25,000, 10,000, 5000 3000,** etc. etc. seront tirés et les titres d'obligations seront remis successivement à l'acquéreur.
Pas de risque, chaque obligation sera remboursée pendant les tirages présents ou ultérieurs.
Les prospectus seront envoyés sur demande, gratis et franco par la
Banque pour obligations à primes à Berne.

Café de la Côte, Peseux
Dimanche 14 janvier 1906
dès 1 h. après midi
Match au Loto
organisé par la Société de musique
l'Echo du Vignoble de Peseux
Superbes quines
Chevreuil, gibier, volaille, salami, Mont-d'Or, etc.
H 2103 N **Le comité.**

L'éruption du Nicaragua: Les habitants de Masaya fuyant la ville

Les dernières nouvelles reçues du Nicaragua confirment les dépêches annonçant les désastres causés par le tremotement de terre. Les violentes secousses sismiques ont provoqué une éruption du volcan de Sandiego et la ville de Masaya est en grande partie détruite.

On sait que Masaya, qui compte 20,000 habitants, est située dans le voisinage immédiat du dangereux volcan. Dès le début de l'éruption, les habitants pris de panique s'enfuirent craignant une répétition de la catastrophe de la Martinique.

Une quantité de maisons ont été détruites et un certain nombre de malheureux ont trouvé la mort sous les ruines de leurs habitations.

La machine volante de M. Santos-Dumont

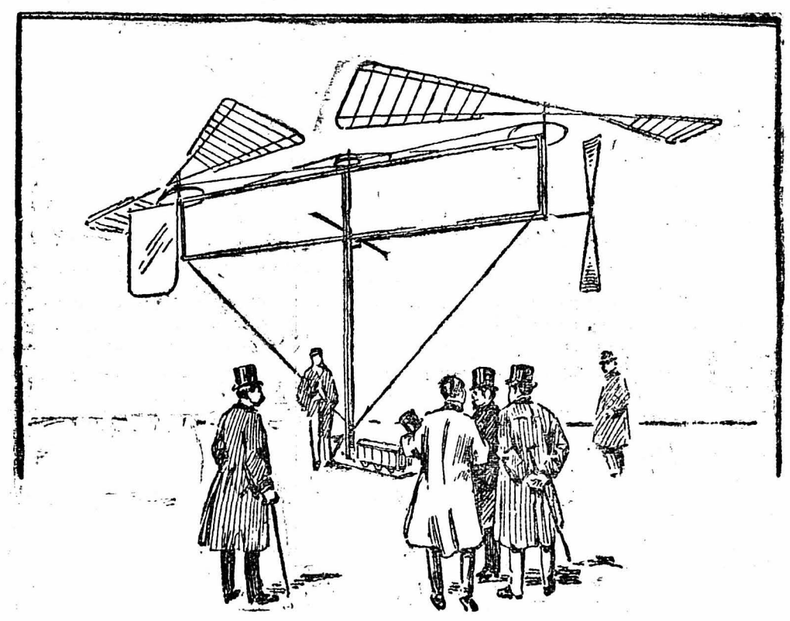

Depuis que M. Santos-Domont doubla avec son ballon dirigeable, la pointe de la tour Eiffel, la navigation aérienne a fait d'énormes progrès Les chercheurs lancés à la conquête de l'air sont bien près d'avoir résolu ce problème passionnant.

M. Santos-Dumont, sans abandonner ses recherches précédentes, vient de se lancer dans une voie nouvelle: il va tenter de résoudre le problème de l'aviation au moyen du « plus lourd que l'air ». A cette effet, le jeune et hardi savant a construit une machine volante avec laquelle il espère gagner le prix Deutsch-Archdeacon qui est de 50,000 fr. et sera décerné à l'inventeur d'un appareil à voler « plus lourd que l'air ».

La machine du célèbre aéronaute est munie d'un moteur Levasseur 24 chevaux, pesant 36 kilogrammes. Ce moteur agit sur des hélices à grand rendement, des plans de planement et un gouvernail.

M. Santos-Dumont est ingénieux, il est courageux, il a de la chance: nul mieux que lui n'était qualifié pour entreprendre la conquête de l'air au moyen d'un dirigeable.

Cruelle aventure

Le vicomte de B. est un grand éleveur de chevaux, son haras de Bellevaux est réputé dans toute la Normandie, et chaque année il en sort plusieurs bêtes de choix, que les amateurs se disputent et qui se vendent avec facilité, quoique atteignant à des prix très élevés. Ces chevaux sont de race pure, et ces ventes annuelles sont toujours fréquentées par de nombreux acheteurs. Le château lui-même est très beau et mérite d'être visité; il renferme des antiquités remarquables; le domaine tout entier est dans un parfait état d'entretien et les écuries présentent le luxe et tous les perfectionnements modernes qu'un riche propriétaire agraire peut s'accorder.

Il y a quelques mois, un riche négociant de Rouen, acquéreur depuis peu d'une magnifique campagne aux environs de cette ville, ayant ouï parler des beaux chevaux du vicomte, et désirant faire l'achat d'un «hunter», se décida à aller à Bellevaux quelques jours avant la vente annuelle, afin de voir les animaux si vantés et de faire son choix à loisir.

Il se fit donc conduire jusqu'à la loge du concierge, là il quitta sa voiture et pénétrant dans le parc, il suivit la longue et superbe avenue bordée de tilleuls séculaires qui conduit au château. Ne tenant nullement à voir le vicomte qu'il ne connaissait du reste pas, il s'avançait lentement, admirant l'ordre et la bonne tenue de toute la campagne, lorsqu'il avisa de loin un petit homme, mince, fluet, au visage bien rasé et qui, en manches de chemise et en pantoufles passablement usées, avait l'air de flâner du côté des écuries. Se dirigeant aussitôt vers lui, M. C. lui demanda s'il était possible de voir les chevaux destinés à la prochaine vente. L'inconnu qui avait la tournure d'un groom de bonne maison, répondit qu'il se ferait un plaisir de le conduire aux écuries et de les lui faire voir.

Après une longue et minutieuse inspection des magnifiques bêtes, que le groom semblait aimer beaucoup et qu'il tapotait et caressait familièrement en les nommant chacune par leur nom tout en indiquant leurs qualités respectives, M. C. fit choix d'un cheval qu'il pensait lui convenir à tous égards et il prit note du nom, du prix et du numéro de l'animal. C'était une belle jument noire avec au front une tache blanche qui justifiait son nom de Stella. Puis il dit cordialement adieu à son guide en le remerciant de son empressement et de sa complaisance, et en s'éloignant il lui glissa dans la main une pièce de 5 francs.

Qu'on s'imagine sa confusion lorsque celui-ci le remercia en ajoutant:

— Je remettrai ça à mon groom.

M. C. découvrit alors que le soi-disant domestique n'était autre que le vicomte en personne; il se confondit en excuses que M. de B. reçut avec une parfaite aménité, et il se hâta de quitter la scène de cette mésaventure.

Très amateur d'une plaisanterie, même faite à ses dépens, M. C. raconta cette histoire à ses amis et à sa famille. Le récit de sa méprise si comique fit le tour de la province et chacun parlait librement du pourboire offert au vicomte; celui-ci de son côté s'en amusa royalement.

Quelque temps après, M. C. qui avait fait acheter par son homme d'affaires le cheval qu'il avait choisi à Bellevaux en ce jour mémorable, se rendait à Paris en chemin de fer. Dans le wagon de première classe où il entra, se trouvaient quelques messieurs dont trois ou quatre étaient de ses connaissances.

En parlant de son nouveau cheval dont il était enchanté, il remit sur le tapis son aventure qu'il recommença à relater avec force détails, appuyant sur la confusion qui l'avait saisi en découvrant qui était le prétendu cocher. Il ajouta que jamais il ne s'était senti plus ahuri, plus penaud, mais que pourtant il avait quelque excuse pour sa méprise, que tout autre aurait pu faire à sa place, car la mise du vicomte était ce jour-là extrêmement négligée et même malpropre, et d'ailleurs il avait tout à fait la mine d'un cocher de grande maison ou d'un groom et pas du tout celle d'un homme de la haute société.

En ce moment un petit monsieur, à l'apparence insignifiante, qui était assis dans un coin du compartiment et n'avait pas pris part à la conversation, se leva et dit tranquillement:

— Je vous assure, Messieurs, que tout ce que vient de vous raconter M. C. est parfaitement vrai jusque dans les moindres détails, et je puis certifier qu'en effet il m'a offert une pièce de 5 francs.

Le petit monsieur salua et reprit sa place, et le pauvre M. C. à son inexprimable horreur, reconnut le vicomte! Il n'avait rien à ajouter, car cette seconde méprise était pire que la première.

Adapté de l'anglais par She.

Extrait de la Feuille Officielle Suisse du Commerce

— La société en nom collectif Jéquier-Leuba & Cie, à Fleurier, est dissoute ensuite de renonciation volontaire des associés; la liquidation étant terminée, la raison est radiée.

— La société en nom collectif Landry frères, à Fleurier, est dissoute; la liquidation étant terminée, sa raison est radiée.

— Paul-Emile Landry, Samuel Gertsch et Denis-Dominique Ghirardi, les trois domiciliés à Fleurier, ont constitué dans cette localité, sous la raison sociale Ghirardi, Gertsch & Landry, successeurs de Landry frères, une société en nom collectif qui commencera le 1er janvier 1906. Genre de commerce: Constructions mécaniques.

— La raison veuve de Fritz Ortlieb, à la Chaux-de-Fonds, est radiée ensuite de reprise des affaires par la maison C. de Bernardi-Ortlieb, Usine mécanique Ortlieb, à la Chaux-de-Fonds.

votre père une deuxième fois cette nuit-là?

— C'était un sentiment bien naturel en présence des soupçons que je voyais planer sur moi de tous côtés.

— Et cette deuxième fois, vous n'êtes pas entré?

— Non.

— Et vous n'avez pas sonné?

— Non.

— Et pourquoi pas, puisque vous aviez laissé votre femme à l'intérieur en bonne santé?

— Je ne voulais pas la déranger. Ma résolution était trop faible pour surmonter la moindre difficulté.

— De sorte qu'au moment où M. Stone vous a vu, vous n'avez fait que monter les marches du perron et les redescendre?

— Oui, et c'est ce qu'il aurait vu s'il avait passé une minute plus tôt: j'entends qu'il m'aurait vu monter ainsi que descendre. Je ne me suis pas arrêté longtemps devant la porte.

— Mais, tout de même, vous vous y êtes arrêté un instant?

— Oui, le temps de fouiller dans mes poches pour trouver les clefs, et celui de revenir de mon étonnement en m'apercevant que je ne les avais plus.

— Avez-vous remarqué que M. Stone passait à ce moment-là dans Twenty-First street?

— Non.

— Faisait-il déjà jour, comme l'a dit M. Stone?

— Oui, il faisait jour.

— Et vous n'avez pas remarqué M. Stone?

— Non.

— Cependant vous avez dû le suivre de très près?

— Pas nécessairement. J'ai pris par Twenty-fifth street, Monsieur. Pourquoi? je ne saurais le dire, car ma demeure est à l'autre bout de la ville. Je ne pourrais, d'ailleurs, expliquer la moitié de mes actions pendant cette malheureuse nuit.

— Il m'est facile de le comprendre, fit observer le coroner.

A ces mots, l'indignation de M. Van Burnam ne connut plus de bornes.

— Vous essayez, dit-il, de prouver que je suis pour quelque chose dans la mort tragique de ma femme. C'est ce que vous ne pourrez faire, car je suis aussi innocent de cette mort que vous-même. Je n'ai pas non plus fait tomber sur elle ce bahut, au cours d'une dernière visite à la maison de mon père. Ma femme est morte soit de sa propre main, soit par suite de quelque accident inexplicable, qui n'est connu que de Dieu seul. Et c'est là le verdict que vous rendrez si la justice a la moindre place dans cette enquête, et si l'on veut bien permettre à une sage prudence de prendre le pas sur une prévention téméraire.

Il s'inclina devant le coroner, et attendit qu'on lui permît de se retirer pour regagner la place qu'il avait occupée auparavant, entre son père et son frère, qui le reçurent d'un air angoissé.

LIVRE II

Les détours d'un labyrinthe

XVI

Réflexions

Ma cuisinière m'avait préparé un dîner des plus succulents, se disant sans doute qu'après une journée remplie d'aussi fatigantes émotions je devais avoir grand besoin de me réconforter. Mais je ne pus manger grand'chose; mon esprit était trop surexcité. Pouvait-on compter que le jury auquel on avait à faire rendrait un verdict raisonnable?

Dès sept heures je me levai de table et je fus m'enfermer dans ma chambre, résolue à n'accepter ni trêve ni repos avant d'avoir sondé mon esprit et trouvé une explication aux événements de la journée.

La question, la grande question — pour le moment, bien entendu — était de savoir jusqu'à quel point on pouvait ajouter foi au témoignage de Howard? Etait-il, malgré ses affirmations, le meurtrier de sa femme? Pour la plupart des gens, la réponse semblait simple. D'après l'expression des figures, il était facile de voir que la foule qui m'entourait à la sortie de l'audience avait déjà passé condamnation dans son esprit. Mais ce jugement téméraire ne m'influençait pas. Je prétendais ne pas m'arrêter à la surface des choses, et mon esprit s'opposait à la culpabilité de Howard, malgré la mauvaise impression qu'avaient produite sur moi ses mensonges et ses contradictions.

Quelles étaient mes raisons? En tout cas, le sentiment n'y avait aucune part. Je n'étais nullement disposée à trouver des vertus sympathiques chez un homme que chaque circonstance accusait hautement de folie et de faiblesse. Les mensonges qu'il avait débités — c'est le seul mot qui convienne à ses nombreuses contradictions — auraient suffi, dans quatre-vingt-dix neuf cas sur cent, à condamner un homme dans mon esprit. Pourquoi donc me surprenais-je à chercher secrètement des excuses à sa conduite?

En approfondissant les choses, je raisonnais à peu près comme suit: La deuxième partie de sa déposition est en contradiction absolue avec la première, et cela à dessein. Dans la première, Howard se donne pour un égoïste fieffé qui ne s'intéressait pas assez à sa femme pour vouloir s'asurer si oui ou non elle était la victime du meurtre. Dans la deuxième, il se montre sous les couleurs d'un homme subissant à un point extrême l'ascendant de sa femme.

Or, connaissant la nature humaine et ses inconséquences, je ne pouvais me résoudre à accepter comme absolument vraie aucune des deux parties de son témoignage. Un homme qui est tout fermeté à un moment peut être tout faiblesse l'instant d'après, et, en présence des froides déclarations faites par Howard lorsqu'il avait été mis au pied du mur, je n'osais pas conclure. Sa dernière version était-elle complètement fausse? N'était-il pas vraiment l'homme que j'avais vu entrer avec Mme Van Burnam dans la maison contiguë à la mienne?

Pourquoi donc ne pas admettre, comme le suggérait la raison, que c'était lui l'assassin, qu'il avait tué sa femme lors de sa première visite, et fait tomber le bahut sur elle pendant la seconde? Cette hypothèse n'expliquait-elle pas tout? Tout, oui — à l'exception d'un fait cependant — et celui-là peut-être connu de moi seule, à savoir le témoignage fourni par la pendule. Celle-ci montrait que le bahut était tombé à cinq heures, tandis que, d'après M. Stone, il était quatre heures, ou à peu près, lorsque M. Van Burnam avait quitté la maison de son père. La pendule n'était-elle pas un témoin auquel on pût se fier? Avait-elle été mal réglée? Marchait-elle au moment de l'accident? Non, il ne fallait décidément pas trop s'en rapporter à une circonstance aussi peu probante. Cependant, je ne pouvais pas me défaire de l'idée que Howard avait dit la vérité lorsqu'il avait déclaré à la face du coroner et du jury qu'on ne pouvait le rattacher à ce crime; et quoique cette conviction fût tout intime, je résolus de m'y tenir, du moins pour cette nuit.

En attendant, et en acceptant cette hypothèse, comment expliquer les circonstances très particulières qui entouraient la mort de la jeune femme? Devait-on admettre un instant le suicide ou, plus invraisemblable encore, un accident?

Ouvrant le tiroir de ma table à écrire, j'en tirai la vieille facture d'épicier qui a déjà figuré dans ces pages, et je relus les notes que j'y avais griffonnées tout au commencement de l'affaire. Elles avaient été écrites avant la découverte, dans le cerveau de la morte, de l'épingle à chapeau. Elles portaient sur trois points:

1. La mort de la jeune femme avait-elle été causée par un accident?

2. S'était-elle donné la mort de sa propre main?

3. S'agissait-il d'un meurtre?

Les réponses étaient les suivantes:

«Raisons pour lesquelles je ne pense pas qu'il s'agisse d'un accident»:

1. S'il s'était agi d'un accident et que la jeune femme eût elle-même fait tomber le bahut (1), on l'eût trouvée les pieds tournés du côté du mur, contre lequel le bahut avait été placé. Or, elle avait les pieds tournés vers la porte et la tête sous le bahut.

2. L'absence de désordre dans la disposition des jupes excluait l'hypothèse d'un accident.

«Raison pour laquelle je ne crois pas au suicide:»

On n'aurait pu trouver le corps dans la position constatée, à moins que la jeune femme ne se fût couchée par terre avant sa mort et n'eût fait ensuite tomber le bahut. (Théorie évidemment trop invraisemblable pour mériter l'examen).

«Raison pour laquelle je ne pense pas qu'il s'agisse d'un meurtre:»

Il aurait fallu que l'assassin la maintînt de force par terre pendant qu'il faisait tomber le bahut sur elle — condition impossible à concilier avec la pose paisible des mains et des pieds.

(Or, nous savons à présent que la jeune femme était morte au moment où le bahut est tombé sur elle, de sorte que ma seule raison pour ne pas croire qu'il s'agisse d'un meurtre ne tient plus.)

«Raisons que j'ai de croire qu'il s'agit d'un meurtre»:

Mais celles-ci, je ne les répéterai pas. Les raisons pour lesquelles je ne pensais pas que ce fût un accident ou un suicide restaient aussi bonnes qu'elles l'étaient au moment où je les avaient couchées sur le papier, et si la mort ne provenait ni de l'une ni de l'autre de ces deux causes, c'est donc à une main criminelle qu'il fallait l'attribuer. Or, cette main, était-elle la main du mari? Ce n'était pas mon avis.

Je ne suis guère habituée à voir mon jugement en désaccord avec mon instinct. Avais-je quelque raison de croire ce que je crois? Howard n'avait paru à son avantage qu'au moment où il repoussait les soupçons qu'il voyait s'accumuler sur sa tête; mais cette attitude pouvait être factice, comme l'avait été l'air d'insouciance qu'il avait adopté pendant la première partie de l'enquête. Il me fallait quelque raison plus forte que celle-là. Les deux chapeaux? Howard avait très bien expliqué comment il se faisait qu'il y eût deux chapeaux sur le théâtre du crime, mais son explication avait été insuffisante pour moi.

Je n'avais pas vu de chapeau à la main de la jeune femme lorsqu'elle avait traversé le trottoir pour gagner la porte de l'hôtel Van Burnam. Il est vrai qu'elle avait pu le porter sous sa pèlerine. La découverte de deux chapeaux et de deux paires de gants dans les salons de l'hôtel était donc une circonstance qui valait d'être examinée à fond.

Existait-il quelque autre indice en faveur de Howard? Aucun, sauf celui de la fameuse pendule? En constatant la faiblesse de l'hypothèse que j'avais formée avec tant d'opiniâtreté, je me levai de ma place à la table où j'avais pris le café, et je fus faire à ma toilette quelques changements qui devaient me permettre de recevoir les visites prévues pour la soirée.

«Amélie, me dis-je à moi-même, en voyant l'image peu satisfaite que me renvoyait mon miroir, se peut-il, après tout, que tu aies mérité de recevoir à ton baptême le nom d'Araminte, si audacieusement remplacé par celui d'Amélie? Suffira-t-il d'un mouvement de fierté de la part d'un jeune homme pour te faire oublier la voix du bon sens qui t'a toujours guidée jusqu'à ce jour?»

(A suivre.)

(1) Comme son mari l'avait affirmé dans sa déposition.

Important pour parents

Famille de l'Allemagne du nord, bien considérée, instruite, habitant dans villa bien située au bord du lac des Quatre-Cantons, désire recevoir plusieurs jeunes filles en vue d'apprendre la langue allemande **(pur allemand).** Deux grandes jeunes filles dans la famille. Enseignement consciencieux, belles chambres, bonne pension, vie de famille. Références de 1er ordre. — Pour renseignements s'adresser à **M. M. Hoppe-Muller,** villa «Liebheim», à **Vitznau** près **Lucerne.** (A. 80)

Restaurant du Rocher

Tous les samedis

Souper aux Tripes

Se recommande,

A. JEANNERET-GRUNDER

AVIS

Le soussigné fait savoir à ses connaissances et au public en général qu'il a entrepris un service de

CAMIONNAGE

pour les villages de

Corcelles, Cormondrèche et Peseux

Il s'efforcera de satisfaire, par un travail prompt et consciencieux, les personnes qui voudront bien lui confier tout ce qui rentre dans son genre d'entreprise.

Charles HUGUENIN

Avenue Frédéric Soguel 9, CORCELLES près Neuchâtel.

JEUNE HOMME

donnerait premières leçons à jeunes gens allemands désirant apprendre le français ainsi que leçons de piano pour débutants. Prix modérés. Ecrire sous chiffre J. S. 542 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On prendrait
quelques pensionnaires
S'adresser Epicerie Wulschleger, Temple-Neuf 22 qui renseignera.

ROD. GERBER

COUVREUR

a transféré son domicile

SEYON 9a

Se recommande.

Jeune Notaire

trouverait prochainement excellente occasion de s'établir dans des conditions favorables, dans une localité importante du canton de Neuchâtel. — Pour renseignements s'adresser par écrit sous chiffres H. 2044 N. à **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

Mlle BACHMANN

a recommencé ses

Leçons de français et d'anglais

RUELLE DUPEYROU 1

Famille française

recevrait deux messieurs

pour la table. Prix modérés. S'adresser: J. S., rue de l'Hôpital 2.

CONVOCATIONS

Ecole-Chapelle de Flandres

XXVIme ANNÉE

Ecole du dimanche, 9 h. du m.

Culte, 10 h.

Réunion religieuse, 8 h. du soir

CERCLE LIBERAL

Ce soir à 7 ½ heures

SOUPER (tripes)

à 2 fr., vin non compris

MM. les membres du cercle sont en outre informés que le tenancier est autorisé à servir les tripes dans la grande salle, de 7 heures à 9 heures du soir.

c. o. **Le comité.**

Société immobilière

DE LA

MÉTAIRIE AMIET

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LE MERCREDI 24 JANVIER 1906

à 11 heures du matin

à la Salle des Commissions de l'Hôtel communal, à Neuchâtel

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'administration et des vérificateurs;
2. Votation sur les conclusions de ces rapports;
3. Nomination du Conseil d'administration;
4. Nomination des vérificateurs de comptes;
5. Divers.

CONFERENZE SPECIALI

apologetiche e sociali

saranno tenute da varii oratori

PER GLI ITALIANI

ogni Domenica e Giovedi

alle 8 di sera

nella sala a pian terreno

8, rue du Pommier, 8

Croix Bleue

de Boudry-Cortaillod-Bevaix

DIMANCHE 14 janvier 1906

à 2 heures après midi

Réunion de groupe

Salle des Réunions à Boudry

Invitation cordiale à tous

CONVOCATION

Caisse d'assurance mutuelle obligatoire contre la mortalité du bétail bovin du district de Boudry.

MM. les propriétaires de bétail bovin du district de Boudry sont convoqués en assemblée générale, dimanche, le 21 janvier 1906, à 3 heures et demie après midi, salle du collège, à Boudry.

ORDRE DU JOUR:

Comptes de 1905;
Rapport sur la marche de la Société;
Budget de 1906;
Divers.

MM. les propriétaires de bétail qui n'auraient pas encore acquitté leurs primes d'assurance sont invités à le faire sans retard. Après le 20 janvier, la surtaxe de 5 % prévue à l'article 24 du règlement sera appliquée.

Le Comité.

On s'abonne à la toute époque

Feuille d'Avis de Neuchâtel

par carte postale adressée à l'administration de ce Journal.

	1 an	6 mois	3 mois
En ville. .	8.—	4.—	2.—
Au dehors *(poste ou porteurs)*	9.—	4.50	2.25

La conférence d'Algésiras : La ville vue du port

La ville d'Algésiras dans laquelle aura lieu la conférence marocaine est située au sud de l'Espagne, dans la province de Cadix.

Son port excellent et défendu par une batterie, est placé sur la rive est du détroit de Gibraltar. Très bien bâtie, la ville d'Algésiras possède plusieurs églises et couvents remarquables; sa population s'élève à 15,000 habitants et son commerce est assez important. L'eau potable est amenée par un aqueduc depuis la «Sierra de la Luna». Au sud d'Algésiras se trouve l'île Verte, qui est fortifiée.

Algésiras a un passé historique: c'est là que le 28 avril 711 débarquèrent les Arabes et cette ville fut leur première prise. Ce n'est qu'en 1344, après un siège de 20 mois, que la cité fut reconquise par Alphonse XI. Ce dernier fit entièrement reconstruire Algésiras.

Le 6 juillet 1801, l'amiral français Linnois y vainquit la flotte anglaise et cette dernière prit sa revanche six jours plus tard au même endroit.

M. Visconti-Venosta

délégué italien à la Conférence d'Algésiras

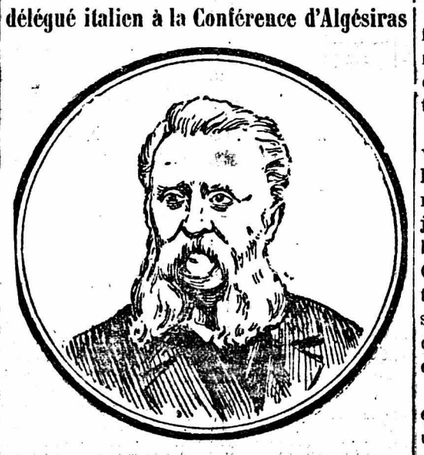

La délégation italienne à la conférence d'Algésiras aura à sa tête le marquis Visconti-Venosta.

Le «Neues Tagblatt» de Vienne, parlant de la conférence, insiste sur l'importance de la participation des Etats-Unis et de la délégation par l'Italie de M. Visconti-Venosta. Ce journal considère que la nomination de ce délégué a un sens diplomatique. Il dit, à ce propos: «Quoique l'Italie et l'Autriche envisagent froidement la question du Maroc qui ne rentre pas dans le cercle des obligations de la Triplice, elles prêteront certainement leur appui à l'Allemagne à la conférence.»

La «Stampa» assure que M. Visconti-Venosta est muni des pleins pouvoirs, plus étendus que ceux de M. Silvestrelli, et qu'aucune limite n'est posée à son mandat.

M. Visconti, ajoute le journal, connaît à fond la question marocaine. Personne mieux que lui n'a une idée plus exacte des devoirs et des droits de l'Italie.

LES VRAIS «TAPEURS»

Le premier janvier est l'occasion de menues libéralités aux gens de service, domestiques, concierges, etc., accordées de bon gré, malgré les suggestions — que d'étrennes! c'est ruineux! — de l'esprit d'économie.

En réalité, ces petites gratifications, prix d'une obligeance qui se manifeste toute l'année, sont assez anodines. Car, de même que le sage et vieux proverbe édicte: «On ne prête qu'aux riches», l'observation enseigne: On ne donne vraiment qu'aux riches!

Même le classique parasite, qui dépensait tant de bouffonne fantaisie au temps du «Neveu de Rameau», et qui montre maintenant sur la scène et dans les romans une tout autre correction, est inoffensif: Il est trop connu, trop pauvre hère. Il ne recueille, aux tables abondamment pourvues, que des miettes légères.

Les vrais «tapeurs», à notre époque, ce sont certaines gens du monde qu'affole le grand luxe, et qui, possesseurs de rentes insuffisantes — quinze à quarante mille livres! — veulent se le procurer à tout prix. Emportés par leur passion, endurcis par une éducation sans générosité, ils trouvent naturel de se procurer les satisfactions souhaitées aux dépens des autres. Et, dans cette entreprise, ils déploient un égoïsme, une audace, une désinvolture incroyables. — Quelques anecdotes, prises parmi les plus récentes et les plus sûres, en témoignent.

Mme G., qui jouit d'une réelle opulence, d'autant plus appréciable qu'elle a dépassé la soixantaine, qu'elle est veuve et que son fils unique dirige une importante et lucrative exploitation, Mme G., dont l'âge ajoute à la coquetterie sans enlever à son égoïsme foncier, souhaite avoir son portrait... gratis.

— Voyez-vous, explique-t-elle d'un ton protecteur à un artiste apprécié, mais jeune encore, les peintres qui m'ont vue ont toujours exprimé le désir de fixer mes traits sur la toile. Et c'est bien naturel. Observez la pureté du front, la finesse de la bouche, la ligne du nez, la fraîcheur de la carnation, l'éclat des yeux! Il suffit d'une reproduction fidèle pour réaliser une belle œuvre..., qui m'est en retour cédée gracieusement. Mais croyez que j'ai refusé à la plupart cette faveur. Il n'en irait point de même avec vous, dont je sais la parfaite éducation et le talent. Sans doute auriez-vous plaisir à faire et m'offrir mon portrait... Je le placerais dans mon salon, où il serait admiré et vous attirerait des offres avantageuses.

Et c'est ainsi que l'on se flatte de prendre le temps et l'effort d'un artiste, sans autre compensation qu'une aide illusoire!

Il est à Paris un grand nombre de jeunes filles qui cherchent à vivre de la méritoire mise en valeur d'un talent patiemment acquis. Leur inexpérience en fait les dupes attitrées de nos plus glorieuses mondaines.

— Il est bien entendu, Mademoiselle, que vous me donnez votre gracieux concours pour la soirée du 20, la première de la saison. J'aurai une centaine d'invités des plus selects. Et je suis assurée qu'en entendant votre admirable voix, et dans mon salon, ils en raffoleront. On vous demandera, à beaux deniers comptant, et des leçons et des auditions. J'aurai soin, d'ailleurs, de préparer ce succès: Je dirai votre rare mérite et votre distinction, et, sur le programme, vous serez la vedette.

Le 20 arrive. C'est une millionnaire adulée qui est en vedette, et à laquelle les snobs font une ovation. Quant à l'artiste, on se contente, après qu'elle a longuement chanté, de la remercier par quelques fleurs! — Qu'importe si ces fleurs semblent une ironie dans le petit logis sans confort et sans espoirs de la jeune femme!

Souvent, d'ailleurs, de tels égards sont bannis:

— Et puis, Mademoiselle, s'écrie une mondaine somptueusement parée, c'est un portrait de grandeur nature, très étudié, que je désire pour ma fille. Il est bien entendu que nous ne vous rémunérerons pas, mais nous vous ferons connaître dans notre monde.

— Mademoiselle votre fille pourra-t-elle, puisqu'elle n'est point libre les après-midi, se rendre le matin, vers 10 heures, à mon atelier?

— Vous êtes bien exigeante, Mademoiselle. J'aime mieux que vous veniez chez moi.

— Mais, Madame, un excellent éclairage, toujours le même, par conséquent aux mêmes heures, est indispensable. Ici, il est à souhait. Mademoiselle votre fille n'aura, pour venir, que quelques instants d'automobile. Il me serait, au contraire, fort difficile d'être exacte chez vous, qui habitez hors Paris, en prenant les trains, assez mal raccordés, qui y conduisent. Et je devrais revenir, sans avoir pu déjeuner, à une heure avancée de l'après-midi.

— Ça n'est pas en question, Mademoiselle.

— Mais, maman, intervient la gracieuse enfant à peindre, j'aurai plaisir à venir tantôt en auto, puisque le portrait, fait ici, sera plus beau! Lundi, d'ailleurs, je déjeune chez grand'mère; mardi, chez ma tante; mercredi, chez ma cousine, qui habitent tout près d'ici; jeudi, il est vrai, je ne suis point invitée, et je ne pourrais être pour midi précis chez nous... Eh bien, Mademoiselle m'offrira à déjeuner!

Ce ne sont point les seuls artistes que certaines gens du monde mettent ainsi, insolemment, en coupe réglée, mais tous ceux qui détiennent quelque utilité — ou frivolités coûteuses. Veulent-ils voyager? Ils assiègent les conseils, les secrétariats des compagnies de chemins de fer pour en obtenir des «permis» sans bourse délier. De même, ils considèrent comme un manquement d'aller au théâtre à d'autres places qu'aux plus recherchées... et par faveur!

Ce médecin, répandu, brillant, possède un grand train de maison, six à huit serviteurs, deux automobiles — signe actuel de l'opulence — et ses revenus n'excèdent point 25,000 francs. Il allègue volontiers les frais princiers qu'entraîne l'éducation de ses filles, élevées dans l'une des institutions libres les plus aristocratiques de Paris. Simple bluff. La rétribution qu'il paie est dérisoire. Avec succès, il a fait miroiter ses relations. Il a depuis obtenu la rosette académique pour la directrice de l'établissement, et il fait décerner les palmes à ses principales auxiliaires.

Sa femme est d'une élégance recherchée et toujours inédite. Elle est vêtue presque sans dépense, par un couturier. En revanche, elle vante sa manière impeccable et lui procure, dit-elle, des clientes prodigues.

Le «tapage» incessant et divers est pour ces «oisifs» une industrie favorite et lucrative. Par là, ils satisfont à leur besoin effréné de jouissances. S'ils déploient, dans cet art, une telle virtuosité, c'est qu'ils possèdent dès leur jeunesse cette conviction inappréciable: que le prochain est taillable et corvéable à merci, et que la fortune de quelques-uns ne peut s'édifier que sur l'exploitation des autres!

Ces tendances malheureusement sont contagieuses; et elles apparaissent dans des classes jusqu'ici soucieuses de leur dignité. Rien n'est plus instructif, à cet égard, que de feuilleter le courrier d'un directeur de grand périodique. Chaque jour lui parviennent des lettres dans le goût de celles-ci: «Monsieur le directeur. Je vous écris au nom du syndicat de... Les membres de ce groupement sont, comme vous le savez, les fabricants les plus importants de la région. Ils auraient plaisir à lire votre beau périodique, qui bénéficierait ainsi d'une sérieuse publicité. Je vous prie donc de nous en faire gratuitement le service».

Que diraient ces singuliers industriels, qui paraissent ignorer le prix des travaux intellectuels, si on leur demandait, gratis, le fer ou la soie qu'ils fabriquent?

Non moins ingénue cette autre lettre:

«On me signale, Monsieur le directeur, une étude, d'un intérêt tout spécial pour moi... parue dans les numéros des... de votre revue. Veuillez donc me les faire adresser gracieusement, et agréer, etc... X, de l'Institut», oui, «de l'Institut».

Même sollicitation d'un professeur de législation coloniale qui, en guise de payement, promet d'entretenir «de cette belle revue les élèves de l'Université de...»

On raconte que, devant l'afflux de semblables indiscrétions, un directeur de périodique a fait imprimer une circulaire portant en épigraphe: «Le tapage est interdit au journal...»

(«Revue bleue».) — JACQUES LUX.

ETAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Naissances

9. Elzia-Carolina, à Jean-François Pasqualetti, maçon, et à Zita-Anounciata-Rojolinde née Gaffoni-Botti.

10. André, à Gustave-Philippe Juvet, typographe, et à Louise-Elisabeth née Desaules.

10. Joséphine-Elise, à Joseph-Albert Ruedi, pierriste, et à Anna née Boraley.

11. Emile-André, à Carlo-Luigi Gioria, manœuvre, et à Louise-Hermine née Jeanquartier.

11. Marguerite-Clara, à Samuel-Gottfried Blaser, employé postal, et à Maria née Messerli.

Décès

11. Marguerite, fille de Samuel Spycher et de Elise née Etter, Brnoise, née le 12 septembre 1903.

11. Maria-Rosalie née Gitard, épouse de Alfred-Emmanuel Meystre, Neuchâteloise, née le 10 octobre 1863.

POLITIQUE

Royaume-Uni

Le parti ouvrier indépendant publie un manifeste dans lequel il signale que, sur 587 sièges, il ne se présente que 85 candidats ouvriers.

«Les libéraux et les conservateurs, dit le manifeste, ne cherchent qu'à vous diviser.

Ils y réussissent en vous faisant vous disputer sur des sujets qui vous intéressent peu ou pas du tout. Pendant plusieurs générations ils se sont joués de vos pères et ils se jouent de vous.

Quittez le camp de l'ennemi, créez un parti sur lequel vous aurez la haute main, et prouvez ainsi que la démocratie est une réalité».

— Parmi les incidents curieux de la campagne électorale, il faut signaler le phonographe dans lequel lord Edmund Talbot, candidat conservateur à Chichester (Sussex), retenu en chambre par la maladie, a prononcé sa profession de foi. Lady Talbot promène l'instrument en automobile à travers la circonscription et fait entendre la voix de son mari aux réunions et meetings.

Sir Elliott Lees, également malade, s'est fait transporter au meeting de Birkenhead et a parlé pendant une heure allongé sur un sofa au milieu de la tribune.

Lord John Joicey Cecil s'est donné pour tâche de rendre visite à tous les électeurs individuellement de sa circonscription. Il en est à sa treize millième visite.

Allemagne

Les socialistes ont décidé de célébrer dans toute l'Allemagne l'anniversaire du 22 janvier (jour du massacre de Saint-Pétersbourg), et de multiplier partout les réunions publiques dans la soirée du dimanche 21. Quoiqu'ils aient choisi ostensiblement la date de ce premier épisode sanglant de la révolution russe, les socialistes allemands ont résolu de donner à leur manifestation un caractère plus pacifique et de rester sur le terrain de leur propagande en faveur du suffrage universel. Cette base d'agitation a d'ailleurs l'avantage de leur valoir le concours des éléments démocrates non socialistes, qui, comme eux, protestent contre le suffrage restreint qui existe encore dans tous les Etats de l'Allemagne, sauf la Bavière. Le comité berlinois compte du reste que M. de Vollmar et ses amis bavarois voudront bien l'appuyer par des réunions sympathiques convoquées pour le même jour.

Le parti socialiste ne veut en effet le 21 janvier que des réunions pour lesquelles tous ses orateurs seront mobilisés; mais il évitera les cortèges dans la rue qui provoqueraient des mesures de police vigoureuses; et l'enthousiasme des compagnons saxons n'a pas suffisamment résisté aux coups des gendarmes pour risquer une nouvelle expérience qui serait peut-être menacée d'un échec.

La répression violente dont la révolution russe a été l'objet a aussi calmé l'ardeur des socialistes allemands, qui s'enflammaient à l'idée du triomphe de leurs coreligionnaires d'au delà de la frontière et qui paraissent maintenant quelque peu découragés que l'émeute n'ait pas pu résister à Moscou.

La démonstration des socialistes allemands, toute pacifique qu'elle paraisse devoir être, occasionne cependant un réel évernement dans le monde gouvernemental, surpris et irrité de voir une organisation méthodique décidée à manifester sa puissance par une multitude de réunions simultanées par tout l'empire, que la police considère comme autant de bravades.

— Le centenaire du royaume de Bavière, célébré à petit bruit, continue cependant à provoquer l'attention et les réflexions, malgré l'espèce de conspiration du silence observée par les milieux officiels et les journaux officieux. Car les faits historiques ne se laissent pas supprimer par ordre.

Un mouvement de susceptibilité d'un journal bavarois remet à l'ordre du jour cet anniversaire malencontreux qu'on croyait avoir évité sans esclandre. Le «Bayerische Kurier» s'est plaint que l'empereur d'Allemagne n'ait pas envoyé de télégramme au prince régent de Bavière à l'occasion du centenaire du royaume, tandis que lui-même avait reçu de ce prince un télégramme lors du deuxième centenaire du royaume de Prusse.

Là-dessus le «Berliner Tageblatt» rompt le silence observé avec une si merveilleuse discipline et se laisse aller non sans humeur à un demi-aveu. «Ceux qui connaissent seulement par à peu près, écrit le journal berlinois, la manière dont la Bavière est devenue royaume, sauront apprécier la réserve dont l'empereur d'Allemagne a fait preuve dans cette circonstance. Ce n'est pas une page glorieuse de l'histoire d'Allemagne que l'on vient de tourner.»

Il eût fallu, en effet, rappeler que le royaume de Bavière, comme celui de Wurtemberg d'ailleurs, fut une création de Napoléon Ier, qu'il naquit au bruit du canon d'Austerlitz et fut enrichi des dépouilles de l'Autriche.

Russie

La circulation des chemins de fer est régulière sur toutes les lignes, à l'exception du tronçon transsibérien de Krasnojarsk à Irkoutsk et de celui de la ligne de Vladicaucase, de Derbent à Balatchari.

Les communications postales et télégraphiques sont assurées partout sauf en Sibérie orientale.

Le général Solohoub télégraphie que le mouvement révolutionnaire en Esthonie a été étouffé par d'énergiques opérations et, en particulier, grâce aux troupes de marine.

La ville de Novorossisk a été occupée dans la nuit par quatre régiments. Des perquisitions ont amené la découverte d'armes qui ont été confisquées. De nombreuses arrestations ont été opérées.

Une note allemande

La «Nouvelle Presse libre», de Vienne, reçoit souvent des communiqués directs de la chancellerie allemande. Celle-ci lui réserve les ballons d'essai, les indications un peu hardies, auxquelles il vaut mieux ne pas donner leur vol à Berlin même. Ainsi, il y a quelques mois, les attaques retentissantes et très commentées contre le roi Edouard VII et lord Lansdowne. Or, dans un de ses derniers numéros, le journal viennois publie avec la mention usuelle en pareil cas: «Von besonderer Seite», une note qui a été télégraphiée de Vienne au «Times», retélégraphiée de Londres au «Matin» et n'avait pas, à ce double voyage et à cette double traduction, gagné en clarté et en exactitude.

En voici la conclusion:

«Pour résumer une fois encore le point de vue du gouvernement allemand: L'Allemagne désire une entente sur la question du Maroc. Elle est prête à faire preuve d'un certain esprit de conciliation; elle ne demande au Maroc rien de plus que l'égalité économique sur la base de l'acte de Madrid. S'il doit y être changé n'importe quoi, «ce ne peut être que sur la base des zones d'influences limitées». Dans ce cas, l'Allemagne ne laissera pas les choses aller jusqu'à une «tunisification» du Maroc, «mais elle demanderait sa zone aussi bien que toute autre puissance». Elle n'enverrait pas de vaisseaux à Tanger et ne s'immiscerait en aucune façon dans des hostilités qui pourraient surgir entre la France et le Maroc. «Elle rompra la conférence dès qu'elle verra qu'on intrigue contre l'Allemagne et considérera que, dans ce cas, elle n'est liée que par la convention de Madrid de 1880».

Si cet article émane vraiment de la chancellerie allemande, comme le «Times» n'en doute pas, il jette, malgré ses circonlocutions et ses formes entortillées, une vive lumière sur les intentions de la diplomatie impériale, écrit M. A. Bonnard dans la «Gazette de Lausanne»:

C'est elle qui a voulu la conférence. C'est elle qui l'a imposée à la France sous les menaces de guerre formelles dont le «Livre jaune» a apporté la preuve indiscutée.

Or si l'Allemagne est d'entrée décidée à ne consentir à *aucune modification* quelconque à l'acte de Madrid, et si aucune modification ne peut y être apportée sans l'assentiment unanime des puissances, on voit mal à quoi peut servir la réunion d'Algésiras? La convention de Madrid existe. Il suffisait à l'Allemagne de s'y tenir. Aucune délibération internationale n'était nécessaire pour cela.

Il devient donc probable que le vrai but de la conférence est la proposition subsidiaire qu'annonce la note de la «Neue Freie Presse» et que les déclarations du prince d'Arenberg à l'«Echo de Paris», que nous avons reproduites, laissaient prévoir. «Si vous voulez toucher à l'acte de Madrid, dira l'Allemagne (et le récent discours de M. Rouvier a affirmé pour la France l'inéluctable nécessité d'y toucher) nous ne pouvons accepter qu'un partage du Maroc en zones d'influences». Voilà le grand mot lâché. L'Allemagne avait pris pour consigne «l'intégrité» du Maroc. L'empereur, à Tanger, l'avait proclamé un pays libre. Paravents que ces protestations. Il s'agit aujourd'hui d'en couper une tranche dévolue à la prépondérance allemande. Ce serait sans doute, comme le faisait prévoir le prince d'Arenberg et comme le réclame le parti colonial, la côte de l'Atlantique

Cette proposition, on peut être certain que ni l'Angleterre, ni la France ne l'accepteront. La France ne voudra pas laisser l'Allemagne prendre pied sur le flanc de son empire africain. L'Angleterre n'est nullement d'humeur à accepter que les Allemands s'installent au nord de l'Afrique...

Donc la proposition allemande n'a aucune chance d'aboutir.

Et, à moins de prodiges d'ingéniosité et d'esprit inventif déployés par le marquis Visconti-Venosta, auquel on assigne le rôle dirigeant à Algésiras, on voit mal comment la conférence pourrait résoudre un problème ainsi posé.

Si elle est rompue sans aboutir, l'empire d'Abd-el-Azis restera dans le chaos anarchique où il se débat depuis toujours et le conflit entre l'Allemagne et la France restera à l'état chronique, et gardera son venin.

SUISSE

Le sucre suisse. — La fabrique d'Aarberg, seule en Suisse, depuis que celle de Monthey ne travaille plus, et soutenue par des communes et par l'Etat bernois, sans parler de nombreux actionnaires, a eu de grosses difficultés à vaincre jusqu'ici. Au lieu de 350,000 quintaux qu'on pourrait employer par année, le chiffre n'est arrivé qu'à 120 à 150 et même à 190,000 environ. Il a donc subi de grandes fluctuations. Toutefois, il paraît que la campagne de 1905 a été meilleure. On compte qu'avec les envois que l'on attend de la Champagne, on montera à 340,000 quintaux. Déjà, pour l'an prochain, on a pris des mesures qui augmenteront sensiblement la production betteravière de notre pays. Malgré les efforts de la direction, il a été impossible de trouver les ouvriers nécessaires dans la contrée et l'on a dû en faire venir une centaine de la Galicie.

Les bureaux de douane allemands. — Le gouvernement allemand a déposé sur le bureau du Reichstag la convention conclue avec la Suisse au sujet de l'établissement de bureaux de douane allemands dans la gare de Bâle située sur la rive gauche du Rhin.

BERNE. — Vendredi soir, à Miécourt, un garçonnet de 10 ans, Achille Schori, s'amusait autour d'un hache-paille qu'un frère aîné avait fait manœuvrer pour la préparation de la nourriture du bétail; en voulant pousser dans la boîte un restant de foin, le pauvre bambin eut la main affreusement mutilée. L'annulaire a été coupé net, après les deux phalanges, un autre doigt et l'intérieur de la main sont passablement endommagés.

— Un affreux accident est arrivé à une jeune ouvrière de 16 ans, Mlle Augusta Bertschy qui travaille dans une fabrique de pierres fines, à Porrentruy. Etant occupée à ranger des pierres dans un tiroir placé sous son établi, elle s'approcha d'une courroie de transmission qui lui saisit les cheveux. La malheureuse jeune fille a eu le cuir chevelu emporté. Elle souffrait horriblement. Elle est soignée chez ses parents et on espère la sauver.

BALE. — Le Grand Conseil bâlois est saisi d'un projet de décret concernant la revision de la loi sur la taxe des chiens. Ceux-ci seront soumis à un impôt progressif suivant la taille. Un toutou, dont la hauteur d'épaule atteint jusqu'à 50 centimètres sera soumis à une taxe de 20 francs; au-dessus de 50 centimètres, l'animal rapportera 30 francs au fisc. En outre, le service de la taxe n'entrera en vigueur que lorsque le représentant de la gent canine aura atteint six mois révolus.

On dit, par là-bas, à Bâle, que les autorités vont établir un service «caninométrique» et un bureau d'état-civil pour toutous et matins.

SOLEURE. — On a commencé la construction de la ligne du Weissenstein sur le territoire de la commune de Soleure. Les travaux dans le tunnel se poursuivent normalement et l'on ne prévoit aucune circonstance de nature à en ralentir le cours. On étudie la question d'utiliser la traction électrique pour l'exploitation du futur chemin de fer.

GRISONS. — Le Grand Conseil s'est réuni vendredi matin en session extraordinaire pour discuter la question du percement des Alpes orientales.

Le président a ouvert la séance par une

Voir la suite des nouvelles à la page six.

AUBADE

Comme vous, le soleil se lève!
Belle, écartez votre rideau.
Je vous apporte votre rêve:
Voici du savon **Mikado.**

En vente: Magasin Wullschleger-Elzingre

DES ENFANTS DÉLICATS

éprouvés par l'étude ou entravés dans leur développement, comme aussi des **adultes** de tout âge, anémiques, surmenés, **énervés,** se sentant faibles, facilement excités, font usage avec grand succès du fortifiant l'**Hématogène du Dr HOMMEL.**

L'appétit se réveille, les forces intellectuelles et physiques reviennent promptement, tout le système nerveux se fortifie.

Il importe d'exiger expressement **le véritable hématogène du «Dr Hommel»** et de ne pas se laisser imposer l'une des nombreuses imitations.

!!! Si vous ne digérez pas !!!

l'huile de foi de morue, prenez le DÉPURATIF GOLLIEZ au brou de noix phosphates et fer, apprécié depuis 32 ans et recommandé par de nombreux médecins. En flacon de 3 fr. et 5 fr. 50; ce dernier suffit pour la cure d'un mois.

Dépôt général: PHARMACIE GOLLIEZ, Morat.

courte allocution se terminant ainsi: «Puisse le résultat de nos délibérations être tel que nos représentants à Berne puissent dire: «Tout le peuple grison est derrière nous».

Il est donné lecture du message du Conseil d'Etat sur la question du percement des Alpes orientales; d'une lettre du comité du Splugen, demandant qu'un crédit de 50,000 fr. soit voté pour de nouvelles études; enfin de diverses pétitions en faveur du Splugen.

M. Calonder demande l'ajournement de la discussion jusqu'à 3 heures de l'après-midi, afin de permettre aux députés de prendre connaissance des nouveaux documents en faveur de la Greina.

Cette proposition est votée, malrgé l'opposition de deux orateurs.

VALAIS. — Un incendie a éclaté dans la nuit du 9 au 10, en dessus du château de Saint-Maurice, à la propriété de M. Arlettaz, comprenant ferme et maison d'habitation. La ferme a été complètement détruite, y compris une grande quantité de fourrage Les pompiers ont eu grand'peine à protéger le bâtiment voisin. La cause du sinistre est encore inconnue.

VAUD. — Jeudi, M. Perrochet, boucher, à Lausanne, descendait en char de la route des Abattoirs. Son cheval s'emballa. M. P. fut renversé de son char et projeté violemment contre des poteaux qui bordaient la route. Il eut les reins brisés. Il a été transporté à l'hôpital, où il est mort.

GENÈVE. — Le total des signatures contre l'absinthe, rentrées mercredi soir, s'élevait à 31,000. Ce chiffre représente près du quart de la population du canton de Genève.

RÉGION DES LACS

La station lacustre de Montbec. — M. Alexandre Schenk, professeur d'anthropologie à l'Université de Lausanne et conservateur des collections lacustres, donne dans la «Revue historique vaudoise» des détails sur la nouvelle station lacustre de Montbec, découverte, grâce à la baisse extraordinaire des eaux du lac de Neuchâtel, entre Cudrefin et Port-Alban, non loin de la frontière fribourgeoise, à 400 mètres de l'ancienne rive.

La bourgade occupait une superficie de 4500 mètres carrés. Elle a dû être détruite par le feu. L'extrémité des nombreux pilotis en chêne qui en restent sont tous complètement carbonisés à leur extrémité supérieure. On y a découvert divers instruments, dont une magnifique hache de 662 grammes, une faucille, sept couteaux, une alèze, tous en bronze; des objets de parure dont 62 épingles diverses, des bracelets avec une intéressante ornementation; puis des objets divers, tels que hameçons, boucles, fils de bronze, stylets en os défenses de sangliers travaillées, de la poterie, des débris d'animaux où l'on a reconnu le chien, le cheval, le porc, le sanglier, le bœuf, le cerf, la chèvre. Tout cela classe la station lacustre de Montbec dans le bel âge du bronze, et permet de la déclarer contemporaine de la station du Brolliet (près Cudrefin), fouillée en 1903, de la grande cité lacustre de Morges, si méthodiquement explorée par M. F.-A. Forel, et de l'important palafitte de Corcelettes.

La diphtérie. — La diphtérie règne dans certaines localités du district de la Broye, entre autres à Lully, Châtillon, Bollion, Estavayer et Fétigny. A Châtillon, une fillette de dix ans a succombé.

Les écoles de Lully, fréquentées également par les enfants de Bollion et de Châtillon, viennent d'être fermées par ordre de l'autorité, afin d'enrayer la propagation de la maladie, et toutes les mesures prophylactiques ont été prises au sein des familles ayant des enfants atteints.

Le nombre des enfants malades tend heureusement à diminuer et tout fait espérer que la maladie n'étendra pas plus loin ses ravages.

CANTON

Horlogerie. — Le canton de Neuchâtel compte 14,029 horlogers, tandis que Genève n'en a que 2416.

Il est donc faux de croire ainsi qu'on a l'habitude de le faire un peu partout à l'étranger, que Genève est le centre de l'horlogerie suisse. Ce sont les montagnes neuchâteloises qui fournissent et de beaucoup le plus grand nombre de montres et non Genève.

Actuellement l'horlogerie est dans une phase d'activité réjouissante. Espérons que cette situation ira toujours en s'améliorant et que l'ère des terribles crises est bien passée.

Hôtel des postes de la Chaux-de-Fonds. — La commission du Conseil des Etats pour le nouvel hôtel des postes et télégraphes à la Chaux-de-Fonds se réunira à Berne le 6 mars.

Cernier. — Le recensement de la population accuse un total de 1592 habitants (1589 en 1905), augmentation 3. Il a été enregistré 548 personnes mariées, 61 veufs ou veuves et 983 célibataires; les protestants sont 1364 et les catholiques 228; quant à la nationalité, on compte 743 Neuchâtelois, 670 Suisses d'autres cantons et 179 étrangers. Les personnes du sexe masculin sont au nombre de 801 et celles du sexe féminin de 791.

Fontainemelon. — La population de Fontainemelon, recensée en janvier 1906, est de 908 habitants; l'an dernier, on en avait compté 891; l'augmentation est donc de 17.

Les Hauts-Geneveys. — On rapporte au «Neuchâtelois» que jeudi, à 3 heures, à l'arrivée aux Hauts-Geneveys de la voiture du régional V.-R., deux fillettes descendaient sur de petites luges le chemin rapide du milieu du village. L'une des fillettes, après avoir traverser la voie J. N., serait infailliblement venue s'abattre sous la voiture du régional si le conducteur n'avait immédiatement bloqué les freins; la seconde fillette alla heurter de la tête l'un des piliers du passage à niveau J. N. et se fendit le front.

Montmollin. — La population de Montmollin, en janvier 1906, est de 145 habitants; en 1905, on en avait recensé 175; diminution, 30. Mariés, 50; veufs, 8; célibataires, 87; tous protestants; 97 sont Neuchâtelois et 48 Suisses d'autres cantons.

CORRESPONDANCES

(Le journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique)

La séparation

Monsieur le rédacteur,

En ces temps où l'opinion cherche à s'orienter sur une question de la plus haute importance, il peut y avoir intérêt pour vos lecteurs à connaître la manière de voir d'un homme qui n'est pas le premier venu. Voici ce que M. Frank Thomas, membre de l'Eglise nationale genevoise, pasteur, écrivait à la «Tribune de Genève», en date du 14 octobre dernier:

«Sans croire que la séparation soit la condition essentielle et unique de la prospérité d'une Eglise, je la crois cependant nécessaire autant au point de vue de l'Etat qu'à celui de l'Eglise.

Au point de vue l'Etat: parce que la conception moderne de l'Etat démocratique est la liberté absolue de conscience pour tous et la neutralité absolue aussi de l'Etat en matière religieuse pour garantir précisément cette liberté. Je souffre pour mes compatriotes libres-penseurs parce qu'ils doivent soutenir ou paraître soutenir de leurs deniers une Eglise dont ils ne veulent, autant que je souffrirais de payer un impôt pour les aider à répandre leurs idées. Il y a là question d'équité qui devrait sauter aux yeux de quiconque raisonne sans parti-pris.

Au point de vue de l'Eglise d'autre part: car si légère ou si dorée que soit la chaîne qui la lie à l'Etat, elle n'en est pas moins une chaîne et je suis trop passionné de liberté pour admettre d'autres chaînes que celle de l'amour et de la solidarité dans l'amour. Le gouvernement ne se mêle pas ordinairement des questions ecclésiastiques, nous dit-on, c'est vrai, mais quand il s'en mêle, il est si lourd, si maladroit! Enfin, ce n'est pas, avant tout, de lui que j'ai peur, c'est de cette masse païenne qui compose nos sociétés modernes et qui, juste revanche de l'injustice signalée tout à l'heure, peut d'un moment à l'autre bouleverser l'Eglise la plus prospère en imposant aux fidèles des pasteurs ou des conseillers ecclésiastiques opposés à son véritable bien. Il y a là une question de dignité pour l'Eglise, qui devrait sauter aux yeux de tous.

Que ceux qui craignent de voir l'Eglise perdre son influence sur la nation par la séparation se rassurent seulement: cette influence grandira, elle deviendra peut-être souveraine, le jour où l'Eglise, n'ayant plus d'autre chef que Jésus-Christ, pourra dans la justice et dans l'amour travailler à édifier la société de demain, faite d'amour et de fraternité. Les Etats-Unis d'Amérique, qui n'ont jamais connu d'Eglise d'Etat, sont là depuis bientôt trois siècles pour nous le prouver.

Puisse la situation actuelle, chaque année plus dangereuse pour notre petite patrie parce que néfaste à la vraie piété, être bientôt remplacée par une situation meilleure, celle qu'exprime la célèbre formule de Cavour: «L'Eglise libre dans l'Etat libre».

Voilà ce que pense le prédicateur de Genève, autour duquel nos foules aussi aiment à se presser.

En vous remerciant de votre hospitalité, je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

UN ABONNÉ.

* * *

12 janvier 1906.

Monsieur le rédacteur,

En voulant mettre au point la question de la fusion éventuelle des deux Eglises, je n'entendais froisser personne. Ne renversons pas les rôles!

Exprimer un étonnement profond en face de certaines alliances; expliquer l'attitude très fermement évangélique des pasteurs nationaux, cela n'est pas manquer de charité.

Affirmer que si l'union est désirable, l'absorption d'un camp par l'autre est impossible; montrer qu'il y a de part et d'autre des concessions à faire, des sacrifices à consentir, cela n'est pas que je sache manquer de charité ou la détruire chez les autres.

Qui veut la fin, veut les moyens.

A. R.

POLITIQUE

Le congrès de Versailles

Les ministres se sont réunis vendredi matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet. Le conseil a fixé au 17 janvier la réunion des Chambres pour l'élection du président de la République.

Meurtre de deux missionnaires

Le Tsung li Yamen a réglé à la satisfaction de la France les réclamations formulées en vue des indemnités pour le meurtre de deux missionnaires et la destruction d'une mission à Batang.

L'accord a été signé le 10 janvier et l'évêque du Thibet a exprimé au gouvernement français sa gratitude.

Les élections anglaises

Ont été élus sans concurrent les députés de Carlisle, libéral, de Swansea, libéral, de Hartlepool, libéral, et de East-Foxteth, unioniste libre échangiste.

En Russie

Commentant la communication du gouvernement, dans laquelle celui-ci déclare que la Douma d'empire ne pourra se réunir avant le 10/23 avril, et encore à la condition que la société appuie d'une manière unanime ses efforts pour le rétablissement de la tranquillité publique, la «Molva» estime que cette réunion ne pourra se faire avant six mois, «car, dit-elle, les ineptes complications de la loi électorale favorisent au plus haut point le désir très compréhensible du gouvernement de retarder autant que possible sa comparution devant le tribunal de la Douma».

Les journaux de Saint-Pétersbourg critiquent vivement la fixation de la convocation de la Douma au 10-23 avril.

Les «Novosti» et le «Swiet» jugent que le gouvernement tourne dans un cercle vicieux, car la pacification totale de la Russie dépend au contraire de la convocation de la Douma. Les bourses russes ont accueilli la communication gouvernementale d'une manière défavorable.

— Les ouvriers de Saint-Pétersbourg projettet de borner la commémoration des événements du 22 janvier à la célébration d'un service funèbre sur les tombes des victimes et à une journée de grève sans démonstration ni cortège.

— Le télégraphe signale une série d'attentats commis ces jours derniers à Tiflis contre les fonctionnaires gouvernementaux. Le «Slovo» rapporte qu'un violent mouvement révolutionnaire a éclaté à Irkoutsk. Le vice-gouverneur a été blessé et le maître de police tué.

Des bombes ayant été lancées d'une maison contre une patrouille, à Tiflis, la troupe a incendié l'immeuble puis a fait une fusillade au cours de laquelle 34 révolutionnaires ont été tués et 40 blessés.

— On mande de Novorossisk que cette ville a été cernée par de l'infanterie, le 11, à l'aube. Un grand nombre de révolutionnaires ont été arrêtés.

Le «Novoié Vrémia» apprend, au sujet des événements de Novorossisk, que les troupes ont refusé d'obéir aux ordres de leur commandant et sont rentrées à Ekaterinodar. L'administration communale et les organes du gouvernement ont été suspendus par les révolutionnaires. Les banques et les magasins sont fermés. La population, prise de panique, prend la fuite.

— La police de Varsovie a arrêté le comité de l'organisation révolutionnaire de combat. Le tribunal révolutionnaire a prononcé des sentences de mort.

La police a découvert une imprimerie clandestine qui publie une revue antimilitariste, le «Soldatsky Listok», destinée à répandre dans l'armée les idées révolutionnaires. Toutes les personnes arrêtées sont israélites.

Nouvelles diverses

La Directe. — Ces derniers temps différents journaux ont donné des renseignements sur la situation financière soi-disant précaire de la Directe Berne-Neuchâtel, et ont ajouté qu'en raison de cette situation des négociations avaient été entamées pour la remise de cette ligne aux C. F. F.

L'Agence télégraphique suisse est en mesure de déclarer ce qui suit: Les négociations ouvertes depuis longtemps déjà et tendant à une remise éventuelle de la Directe n'ont pas pour cause la situation financière de cette entreprise, mais des raisons d'un autre genre. Du reste il n'a pas été fait de démarches dans ce sens ces derniers temps.

Pour autant qu'il est permis de prévoir le résultat d'exploitation de 1905, on peut dire que la Directe est en état de payer les intérêts, réduits à 4 %, de ses obligations avec ses recettes d'exploitation. L'entreprise du reste fait des progrès; les frais d'exploitation sont en diminution et les recettes ont augmenté.

Splugen ou Greina. — Dans la séance du Grand Conseil des Grisons de vendredi après midi, M. Calonder, député au Conseil des Etats, a développé, au nom des députés qui ont demandé la convocation du Grand Conseil, une proposition au terme de laquelle le canton des Grisons ne s'intéresserait à la Greina que si tout espoir de percer le Splugen avait disparu.

D'autre part, M. Steinhauser a développé la proposition suivante:

«Le Conseil d'Etat est chargé, d'accord avec les autres gouvernements des cantons de la Suisse orientale, de s'employer énergiquement à ce que la priorité soit accordée à la ligne des Alpes orientales sur les projets de ligne à travers les Alpes actuellement pendants. Le choix du tracé, Splvgen ou Greina, serait laissé, étant donnés les intérêts nationaux et généraux en présence, aux organes des cantons de la Suisse orientale et de la Confédération.»

La séance a été ensuite levée.

Emeute dans une prison. — Une émeute s'est produite pendant la nuit de jeudi à vendredi dans une des prisons de Munich. Plusieurs détenus ont tenté de s'évader. Les gardiens ont pu donner l'alarme aux troupes, qui ont soutenu un combat contre les détenus. Deux de ces derniers ont été grièvement blessés à coups de sabre. L'inspecteur de la prison est aussi blessé.

La peste. — On mande de Téhéran que la peste a fait son apparition dans le Sedjistan (Seistan).

Les écoles de recrues en 1906

Dans sa séance de vendredi matin, le Conseil fédéral a approuvé le tableau des écoles militaires pour 1906. Nous en extrayons quelques indications intéressant plus spécialement la Suisse romande.

Infanterie. — Ecoles de recrues, Ire div., du 3 avril au 19 mai, du 29 mai au 14 juillet et du 31 juillet au 15 septembre, à Lausanne. — IIe div., du 20 mars au 5 mai, du 19 mai au 4 juillet et du 28 juillet au 12 septembre, à Colombier.

Cavalerie. — Ecoles de recrues pour les recrues de cavalerie des cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Tessin et les recrues de langue française des cantons de Berne et Fribourg, ainsi que les recrues pour les compagnies de mitrailleurs montés des Ier et 2me corps d'armée: du 28 avril au 19 juillet à Berne.

Artillerie de campagne. — Ecoles de recrues des batteries attelées pour toutes les recrues d'artillerie de campagne, y compris les recrues des batteries fédérales des cantons de Vaud, Neuchâtel et Fribourg, du 21 avril au 16 juin, à Bière. Pour toutes les recrues d'artillerie de campagne, y compris les recrues des batteries fédérales des cantons de Berne (IIe division), Genève et Argovie, du 18 septembre au 13 novembre, à Bière.

L'artillerie de montagne n'aura en 1906 aucune école de recrues.

Artillerie de position. — Ecole de recrues pour les recrues des compagnies de position nos 1, 2, 4, 5, 6, 9 et 10, du 24 février au 21 avril, à Thoune et Payerne ou Avenches.

Train d'armée. — Ecole de recrues pour toutes les recrues du train d'armée du Ier corps d'armée du 14 juin au 27 juillet, à Bière.

Génie. — Ecoles de recrues pour les sapeurs et pionniers des chemins de fer des divisions I et II, du 6 juin au 27 juillet, à Liestal et à Brugg.

Pour les recrues de pionniers de toutes les divisions, du 1er août au 21 septembre, à Brugg.

Troupes sanitaires. — Ecole de recrues pour toutes les recrues de langue française des divisions I et II, du 14 février au 12 avril, à Bâle.

Troupes d'administration. — Ecole de recrues pour toutes les recrues des troupes d'administration du 26 juin au 4 août à Thoune.

Troupes de forteresse (Saint-Maurice). — Ecole de recrues d'infanterie pour toutes les recrues du bataillon de fusiliers no 12, du 24 juillet au 8 septembre à Savatan.

Pour toutes les recrues des troupes de forteresse et de l'artillerie de position à Saint-Maurice, du 25 août au 20 octobre à Dailly.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la Feuille d'Avis de Neuchâtel)

Affaires dominicaines

New-York, 13. — Le président Moralès s'est réfugié à la légation américaine à Saint-Domingue. Cet acte met virtuellement fin aux désordres.

En route pour Algésiras

Munich, 13. — Le comte de Tattenbach est parti hier soir pour Algésiras où il se rend via Paris.

La ville de Panama en feu

Londres, 13. — Plusieurs journaux publient une dépêche de New-York en date du 12 disant que des informations parvenues au département d'Etat annoncent qu'un immense incendie dévore Panama.

Le feu aurait pris dans une boutique chinoise. La police est impuissante à combattre l'incendie et une émeute qui aurait éclaté entre les indigènes. (?)

En Russie

Saint-Pétersbourg, 13. — L'état de siège qui a été proclamé le 12 décembre à Bakou continue.

Les journaux locaux sont soumis à la censure; la circulation par chemin de fer est suspendue.

Saint-Pétersbourg, 13. — On signale des désordres parmi les ouvriers de chemin de fer d'Ekatorinoslaw.

Dans le district de Krementschoug des troubles ont éclaté et des rencontres ont eu lieu entre les cosaques et les paysans.

Varsovie, 13. — La police recherche activement des bandes d'anarchistes qui terrorisent les habitants et leur extorquent de l'argent.

Jeudi et vendredi dix d'entre eux ont été arrêtés; l'un d'eux a été blessé.

Les révolutionnaires sont très actifs dans certaines régions du gouvernement de Radom, où un régiment d'infanterie a été expédié avec des pouvoirs discrétionnaires.

Extrait de la Feuille officielle Suisse du Commerce

— La raison A. Nottaris, à La Chaux-de-Fonds, est éteinte, ensuite de renonciation du titulaire.

— La société en nom collectif Worpe & Kunz, à La Chaux-de-Fonds, est dissoute ensuite du décès de l'associé Auguste Worpe. La suite des affaires a été reprise par l'associé survivant, Léon Kunz, qui n'est pas tenu à l'inscription.

— Le chef de la maison Raphaël Zona, à La Chaux-de-Fonds est Ernest-Raphaël Zona, domicilié à La Chaux-de-Fonds. Genre de commerce: entreprise de gypserie et peinture.

— La raison Fritz Muller, à la Chaux-de-Fonds, est éteinte ensuite du décès du titulaire.

— La maison Vve de Fritz Muller, à la Chaux-de-Fonds, dont le chez est Marie Muller née Haas, veuve de Fritz Muller, domiciliée à la Chaux-de-Fonds, a repris l'actif et le passif de la maison Fritz Muller radiée. Genre de commerce: Tabacs et cigares, articles pour fumeurs.

— La Banque Cantonale Neuchâteloise, société anonyme ayant son siège à Neuchâtel et succursale à la Chaux-de-Fonds, donne procuration collective à Edouard-Emile Perrudet et à Raoul-Armand Gœtschmann, les deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds, lesquels sont autorisés à signer pour la Banque Cantonale Neuchâteloise, succursale de la Chaux-de-Fonds. La banque sera engagée par la signature collective de ces deux fondés de procuration ou par la signature de l'administrateur délégué ou du gérant.

— Les raisons de commerce et société suivantes sont radiées d'office, ensuite de leurs faillites:

Fabrique suisse de placage et de bois de fusils (Schweizerische Fournier und Gewehrschäfte Fabrick), société anonyme ayant son siège à Neuchâtel.

A. Zacco, successeur de Fogliati frères & Cie, à Neuchâtel, vins et liqueurs.

Ed. Vautravers, à Saint-Blaise, vins et liqueurs.

CULTES DU DIMANCHE 14 JANVIER 1906

ÉGLISE NATIONALE

8 h. ½ m. Catéchisme au Temple du Bas.
10. Culte. Collégiale. M. M. BOREL, Ch.-de-Fonds.
11. Culte. Chapelle des Terreaux. M. PETAVEL.
8 h. s. Culte. Chap. des Terreaux. M. A. BLANC.

Deutsche reformirte Gemeinde

9 ½ Uhr. Untere Kirche. Predigt. Hr. Pfr. Gsell.
10 3/4 Uhr. Terreauxschule. Jugendgottesdienst.
11 Uhr. Kl. Conferenzsaal. Sonntagsschule.

Vignoble:

9 Uhr. Peseux. — 2 ½ Uhr. Boudry.

ÉGLISE INDÉPENDANTE

8 ½ h. m. Catéchisme. Grande salle.
9 ½. Culte d'édification mutuelle (Ps. CXXV). Petite salle.
10 3/4. Culte. Temple du Bas. M. JUNOD.
8 h. s. Culte. Grande salle. M. GUYE.

Chapelle de l'Ermitage

10 h. m. Culte. M. DE ROUGEMONT, prof.
8 h. s. Culte. M. JUNOD.

ENGLISH CHURCH

8.15. Holy Communion.
10.30. Morning Prayer and Sermon.
5. Evensong and Address.

Pas de changement aux heures habituelles des autres cultes.

PHARMACIE OUVERTE
demain dimanche
E. BAULER, Croix-du-Marché

AVIS TARDIFS

Société des Anciens-Bellettriens

Soirée du 15 janvier 1906
au Théâtre

Ouverture des portes: 8 heures
Rideau: 8 heures et demie.

Société fédérale de Gymnastique
— L'ANCIENNE —

Ce soir
Souper-choucroute à 7 h. ½
AU LOCAL
Café de la Poste, 1er étage

Invitation à tous ses membres honoraires, passifs et actifs

Le Comité.

Société d'Utilité publique

Le comité de la Société d'Utilité publique exprime, au nombreux public qui a voulu assister à la conférence de M. Ad. Ribaux, ses plus vifs regrets.

Il a immédiatement pris toutes les mesures nécessaires pour aviser la population de ce fâcheux contre-temps mais n'a forcément pu, vu l'heure tardive, atteindre chacun.

Vendredi 19 janvier. Conférencier: M. Ed. Wasserfallen, directeur des écoles, La Chaux-de-Fonds: Les hauts sommets des Alpes bernoises (avec projections).

Comité de l'Utilité publique.

Union Commerciale

Lundi 15 janvier, 8 h. soir
Reprise des Cours
Nouveau cours de dactylographie

Perdu vendredi soir, un **anneau or,** entre la fabrique Suchard et les bureaux de Tivoli. Le rapporter contre récompense, à M. Dellenbach, concierge des bureaux Suchard.

Madame Louise Berthoud-Schwaar et ses enfants: Monsieur et Madame Louis Berthoud-Dellenbach et leur enfant, Mademoiselle Sophie Berthoud, Monsieur et Madame Pierre Berthoud-Binz et leur enfant, Mademoiselle Lucie Berthoud, à Neuchâtel; Monsieur Charles Berthoud, à Fleurier, Monsieur et Madame Schmitter et famille, Monsieur et Madame Aimé Berthoud et leurs enfants, à Berne, Monsieur Charles Berthoud, à Couvet, Monsieur et Madame Albert Berthoud et leurs enfants, à Bussigny, Madame veuve Henri Berthoud, aux Verrières, Madame veuve Louis Berthoud, à Fleurier, Mademoiselle Léonie Schwaar, Monsieur Louis Schwaar, à Neuchâtel, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Gustave BERTHOUD-SCHWAAR
Commis C. F. F.

leur cher et regretté époux, père, grand-père, frère, beau-frère et oncle, que Dieu a rappelé à lui ce matin à 5 heures, après une courte et pénible maladie.

Neuchâtel, le 12 janvier 1906.

Ma grâce te suffit.

L'enterrement aura lieu le dimanche 14 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Parcs 18.

On ne reçoit pas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Messieurs les membres de la **Société fédérale de sous-officiers** sont informés du décès de

Monsieur Gustave BERTHOUD-SCHWAAR
Commis C. F. F.

père de notre camarade Pierre Berthoud, et priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu dimanche 14 courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire: Parcs 18.

LE COMITÉ

Monsieur Alfred Meystre et ses enfants: Alfred, Robert et Marie, Monsieur et Madame Gitard et famille, à Parana, Madame Uranie Meystre, Monsieur et Madame Ernest Meystre, Monsieur et Madame Léon Meystre et leurs enfants, Mesdames Louise, Elisa et Emma Meystre, les enfants de feu Charles Meystre, à Lausanne, et les familles Hotz, Michel, Ragonod, Dessoulavy, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Rosalie MEYSTRE née GITARD

leur bien-aimée épouse, mère, sœur, belle-fille, belle-sœur, tante, nièce et parente, que Dieu a retirée à lui dans sa 43me année, munie des Sacrements.

Neuchâtel, le 11 janvier 1906.

L'Eternel rendra à chacun selon sa justice et selon sa fidélité.

I Sam. XXVI, 23.

Je ne vous laisserai point orphelins, je viendrai à vous.

Jean XIV, 18.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu le samedi 13 courant, à 3 h. après midi.

Domicile mortuaire: rue Saint-Maurice 2.

On ne reçoit pas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Messieurs les membres du **Cercle national** sont informés du décès de

Madame Rosalie MEYSTRE née GITARD

épouse de leur collègue et ami M. Alfred Meystre, et priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu samedi 13 courant, à 3 h. après midi.

Domicile mortuaire: rue Saint-Maurice 2.

LE COMITÉ

Monsieur et Madame Spicher et leurs trois enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Spicher et famille, à Grunenburg près Morat, Monsieur et Madame Gaberthuel, à Boudry, la famille Winkler, à Neuchâtel, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère enfant, sœur, petite-fille, nièce et cousine,

MARGUERITE

que Dieu a retirée à lui, hier à 1 heure du matin, après une courte et pénible maladie, à l'âge de 2 ans 4 mois.

Neuchâtel, le 12 janvier 1906.

Laissez ces petits enfants, et ne les empêchez point de venir à moi, car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent.

Saint-Matth. XIX, 14.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu samedi 13 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: rue du Château 17.

Monsieur Henri Läderach-Perret et ses filles: Mesdemoiselles Marie et Jeanne, Monsieur et Madame Frédéric Perret-Bonny et leurs enfants, Mesdemoiselles Louise et Marie Perret, Monsieur et Madame Auguste Läderach-Perret, Monsieur Alfred Läderach et sa fiancée, Monsieur Albert Läderach, à Saint-Blaise, Mademoiselle Cécile Läderach, à Vienne, Monsieur Derussel et famille, ainsi que les familles Brigaldin, Balimann, Bandelier, Cuanillon, Wyss, Fesseli, Robert et Niedermann ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Susanne LÄDERACH-PERRET

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, que Dieu a reprise à lui après une courte mais pénible maladie, dans sa 57me année.

Saint-Blaise, le 12 janvier 1906.

Ma grâce te suffit.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Blaise, dimanche 14 janvier, à 2 heures.

Domicile mortuaire: Passage à niveau.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Feuille d'Avis de Neuchâtel

SERVICE DES ABONNEMENTS

MM. les abonnés de la ville qui n'ont pas réglé aux porteuses le prix de leur abonnement pour 1906 sont invités à retirer leur quittance au au bureau du journal, rue du Temple-Neuf 1.

Le 15 janvier prochain, nous prélèverons par remboursement postal le montant des quittances non retirées à cette date.

ADMINISTRATION de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

BOURSE DE GENÈVE, du 12 janvier 1906

Actions		*Obligations*	
Jura-Simplon	—.—	3 % féd. ch. de f.	—.—
Id. bons	—.—	3 ½ C. de fer féd.	991.—
Saint-Gothard	—.—	3 % Gen. à lots.	110.—
Gafsa	1720.—	Egypt. unif.	524.50
Fco-Suis. élec.	553.—	Serbe . . . 4 %	404.—
Bque Commerce	1132.50	Jura-S., 3 ½ %	492.50
Union fin. gen.	785.—	Franco-Suisse	465.—
Parts de Sétif.	522.50	N.-E. Suis. 3 ½	496.50
Cape Copper	125.—	Lomb. anc. 3 %	333.25
		Mérid. ita. 3 %	358.50

Changes à Neuchâtel		Demandé	Offert
	France	100.19	100.25
	Italie	100.07	100.17
	Londres	25.17	25.19
	Allemagne	123.12	123.20
	Vienne	104.62	104.72

Cote de l'argent fin en gren. en Suisse, fr. 113.— le kil.

Neuchâtel, 12 janvier. Escompte 5 %

BOURSE DE PARIS, du 12 janvier 1906
(Cours de clôture)

3 % Français	99.82	Bq. de Paris	1424.—
Consol. angl.	89.50	Créd. lyonnais	1088.—
Italien 5 %	104.25	Banque ottom.	604.—
Hongr. or 4 %	95.62	Suez	4290.—
Brésilien 4 %	87.80	Rio-Tinto	1675.—
Ext. Esp. 4 %	91.35	De Beers	457.—
Turc D. 4 %	91.67	Ch. Saragosse	312.—
Portugais 3 %	68.05	Ch. Nord-Esp.	173.—
Actions		Chartered	53.—
Bq. de France	—.—	Goldfields	154.—
Crédit foncier	—.—	Gœrz	52.25

Bulletin météorologique — Janvier
Les observations se font à 7 ½ heures, 1 ½ heure et 9 ½ heures.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

DATE	Tempér. en degrés cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne.	Eau tomb.	Vent dominant Dir.	Force	Etat du ciel
12	+1.5	—3.0	+3.7	727.2		O.	faib.	couv

13. 7 ½ h.: +2.9. Vent: O. Ciel: clair.

Du 12. — Gelée blanche le matin. Toutes les Alpes visibles.

Hauteur du Baromètre réduite à 0
suivant les données de l'observatoire
Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719.5mm.

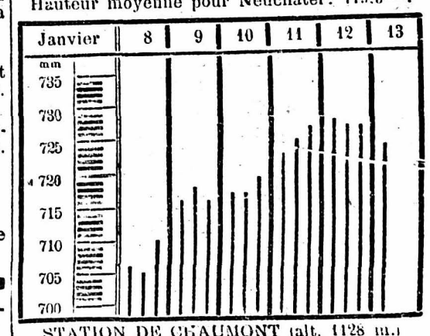

STATION DE CHAUMONT (alt. 1128 m.)

11	—1.6	—3.5	—1.0	668 6	N.E.	faib.	as.clair

Cumulus. Alpes voilées tout le jour. Temps calme. Alpes magnifiques l'après-midi.

7 heures du matin

	Alti.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
12 janvier.	1128	—3.5	670 4	N.E.	as.couv.

IMPRIMERIE WOLFRATH & SPERLÉ